

REVUE DU TIERS-ORDRE

ET DE LA TERRE-SAINTE

PUBLIÉE PAR LES FRANCISCAINS DU CANADA

ET HONORÉE DE LA
BÉNÉDICTION DES SOUVERAINS PONTIFES
LÉON XIII ET PIE X



1908

VOLUME VINGT-QUATRIÈME

DIRECTION ET RÉDACTION
964, RUE DORCHESTER OUEST
MONTRÉAL



AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINÉ
ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

Protestation : Les Rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa Constitution *Sanctissimus*.

XXIV° 1
190
Revue



ORS
de
ava
l
pér
ont
I

tonne, les c
veillée plus

Alors sur
frémissement

le anxiété ;
Et bientôt
l'air, ou les ;
murailles (s

La victim
demande :

Comment
teurs ? ? ? .

BX
3601
P489
FH
1908

XXIV^e ANNÉE

JANVIER

1908

No 1



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

OCÉSAINE

Nos Souhails



ORSQUE les premiers souffles de l'apre bise ont moiré de fragiles cristaux l'eau que les pluies d'automne avaient laissée au fond des ornières ;

Et que sur les maigres bras des arbres noirs, désespérément tendus vers le ciel morne, les nuages bas ont jeté l'ouate légère et froide de la première neige ;

Et que vers l'âtre rougi ou vers le poêle qui chantonne, les chaises se sont frileusement rapprochées pour la veillée plus longue :

Alors sur les bureaux de rédaction de toutes les revues un frémissement passe, le frémissement d'une chronique et annuelle anxiété ;

Et bientôt, la tête entre ses doigts crispés, ou la plume en l'air, ou les yeux perdus au vague mais proche lointain des murailles (selon ses habitudes intellectuelles),

La victime que le sort fatal et inexorable a désignée se demande :

Comment vais-je présenter la nouvelle année à nos lecteurs ? ? ? . . .

* * *

Tiers-Ordre et
entièrement
Constitution

Comment vais-je présenter la nouvelle année à nos lecteurs?
Problème multiple, vain mais inéluctable!

D'abord que dire? que dire qui n'ait été dit. Quels vœux former, quels souhaits formuler qui n'aient été formés déjà et formulés cent fois, mille fois par nous et par d'autres!...

Ensuite comment le dire? Quel ton prendrais-je?

Quel instrument emboucheerais-je? Serais-je grave, plaisant, sévère, paternel, badin, philosophe, pédant ou sceptique?...

Offrirais-je aux regards cette nouvelle année comme une étape sérieuse, comme un avenir plaisant, comme une ère de larmes et de joie, un chemin rocailleux et semé de fleurs, qu'il faudra franchir en riant?...

Ou méditerais-je, solennel et profond, sur la fuite des ans, des mois, des jours, des heures, des minutes, des... etc, qui semblables... etc?...

Et cætera...

* * *

Au moins, chers lecteurs, abonnés et zélés, n'allez pas croire que ce portrait soit mon portrait, cette perplexité ma perplexité, ni mienne cette angoisse;

Car vous seriez bien loin de compte! Embarrassé pour vous souhaiter une bonne et heureuse et sainte année: mais il n'y a qu'à dire: Je vous souhaite, amis lecteurs, une bonne, heureuse et sainte année.

Laissons l'embarras aux revues mondaines qui sont obligées d'inventer du nouveau pour plaire à des lecteurs blasés... Du nouveau! comme s'il y avait du nouveau.

Comme s'il y avait du nouveau, hors de ce trésor du Père de famille qui sait à l'heure dite, tirer de son Cœur divin le nouveau et l'ancien, *nova et vetera*...

La famille franciscaine, si nombreuse dans notre Canada, n'est-elle pas la portion choisie de la maisonnée du Père céleste? Et si donc nous sommes en famille, quel embarras éprouverions-nous à l'aube de cette nouvelle année?...

Oh! non, la *Revue* n'est point embarrassée pour trouver des

souha
ses lec

Nos
parce
vous
chers l
Une
la filia
Une
rieure
âme dr
Une
saint, c
nous et

Bon
Charité
la nouv
Et ch
a formu
me: un
d'être s
Ces s
sement,
qu'elle v
vos yeu
vous pro
Parce

Il y a
veaux. I
fiance, qu
amener
francisca

souhais nouveaux, parce que dès son principe elle a offert à ses lecteurs des souhaits qui ne vieillissent pas : *nova et vetera*.

* * *

Nos souhaits sont immuables, immuables comme Dieu, parce qu'ils viennent de Dieu et qu'ils retournent à Lui : nous vous souhaitons chrétiennement, simplement, sincèrement, chers lecteurs, une bonne et heureuse et sainte année.

Une bonne année dans la fidélité aux commandements, dans la filiale soumission à la volonté de Notre Père des cieux ;

Une heureuse année, dans le rayonnement de la paix intérieure qui, d'une conscience pure, d'un cœur fervent, d'une âme droite descend en lumière et en force sur toute la vie ;

Une sainte année, dans la sanctification du Nom trois fois saint, dans l'avènement du royaume de Dieu en nous, par nous et pour nous.

* * *

Bonne par la Foi, Heureuse par l'Espérance, Sainte par la Charité, nous vous présentons, chers lecteurs, nos souhaits pour la nouvelle année ;

Et chaque mois, la *Revue* reviendra ; et les souhaits qu'elle a formulés, ces souhaits qui sont une prière et un programme : une prière sûre d'être exaucée, un programme désireux d'être suivi ;

Ces souhaits, elle s'attachera à contribuer à leur accomplissement, en vous rendant celui-ci plus facile par les conseils qu'elle vous donnera, par les exemples qu'elle mettra sous vos yeux, par les encouragements de toute nature qu'elle vous prodiguera,

Parce qu'elle veut rester fidèle à son programme.

* * *

Il y a parmi vous, chers lecteurs, des anciens et des nouveaux. Des anciens, des amis de longue date, de longue confiance, qui connaissent les efforts que nous avons faits pour amener la *Revue* à la pleine extension de *Revue des intérêts franciscains au Canada* ;

Des anciens qui n'ont épargné ni encouragements ni sacrifices pour nous aider. Il est petit, l'appoint que nous apportons à l'œuvre de la Presse Catholique, la grande œuvre des temps présents, bénie par le Pape,

Il est petit, mais c'est un appoint.

Parmi vous, il y a aussi les nouveaux, des nouveaux d'une année peut-être, qui sont venus attirés par une prime, et qui n'ayant point encore pleinement compris notre but, hésitent à conserver leur abonnement ;

Des nouveaux, des nouveaux d'une année peut-être, à qui nous demandons de continuer à nous aider, d'imiter même les anciens qui propagent avec tant de zèle notre *Revue* autour d'eux ;

À leurs recrues, à tous, anciens et nouveaux, nous souhaitons semblablement une bonne et heureuse et sainte année.

* * *

Il y a — ou plutôt il y avait — parmi vous, chers lecteurs bien des amis, anciens et nouveaux, que l'année 1907 a menés devant le trône du souverain Juge. Nous les avons nommés à votre souvenir, à nos prières,

Dans notre Nécrologie, que les anges, mot pour mot, recopieront au Livre de vie ; nous en avons l'espoir fondé sur la protection de Marie Immaculée, sur la promesse du Séraphique Patriarche à ceux qui sont ou qui aiment ses enfants :

Pour eux nous sollicitons un souvenir encore et une prière.

Parmi nous, lecteurs anciens et nouveaux, rédacteurs de cette *Revue*, il y en a sans doute que cette année 1908 arrachera aux peines de la terre pour leur ouvrir la joie du ciel : Soyons prêts.

* * *

Tels sont nos souhaits, chers lecteurs, nos souhaits toujours semblables, toujours anciens et nouveaux ; les souhaits du Temps et de l'Éternité ; les souhaits de la Crèche qui fit du temps et de l'éternité une seule ère d'unique amour !

Gloire à Dieu dans le ciel

et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.

V.-M.



Le 2



lui. Mais
août, une
Souverain
sa douleur
dépêcher
couche d'a
lui envoya
cepter, au
attention,
pour donn
qui voulai
Parmi eux
l'Eglise ne
C'était le f
s'imposer ;
avait trom
Frère fut j
refusa non

Il sembl
venture au
fermeté da
retiré, que
un invisibl

(1) Voir A/



Le Bienheureux Bonaventure de Barcelone (1)

1620-1684

Sa précieuse mort



QUAND la Visite des quatre Couvents de Retraite fut terminée, les Frères s'attendirent à voir se réaliser la prédiction de leur vénéré Supérieur : qu'il mourrait bientôt. Aussi, grande fut leur surprise de ne trouver aucun changement dans son état de santé ; ils se demandaient comment il pouvait compter sur sa fin prochaine, alors que la mort ne paraissait aucunement avoir souci de lui. Mais leur espoir fut de courte durée ; bientôt en effet, le 15 août, une fièvre maligne vint le terrasser. Rome s'en alarma ; le Souverain Pontife lui-même, Innocent XI, manifesta publiquement sa douleur de perdre un conseiller si éclairé et lui fit l'honneur de dépêcher plusieurs fois les princes de la Sainte Eglise auprès de sa couche d'agonie, pour prendre de ses nouvelles. Un jour même il lui envoya un remède fort estimé à cette époque, avec ordre de l'accepter, au nom de la Sainte Obéissance : Dieu bénit cette délicate attention, car le mal fut enrayé pour quelques heures. On en profita pour donner libre accès auprès du saint Religieux, à tous les amis qui voulaient lui faire leurs dernières recommandations pour le ciel. Parmi eux il se glissa un personnage alors fort en vogue, mais dont l'Eglise ne devait pas tarder à proscrire les doctrines perverses. C'était le fameux Michel Molinos, l'auteur du Quiétisme : il croyait s'imposer au bienheureux comme aux autorités ecclésiastiques, qu'il avait trompées grâce à son renom de grand théologien, mais le bon Frère fut prompt à le démasquer ; il se détourna vers le mur et lui refusa non seulement une parole, mais même un simple regard.

Il semble que l'Enfer, impuissant à surprendre la vertu de Bonaventure au cours de sa longue vie, ait voulu ébranler du moins sa fermeté dans la Foi ; à peine en effet l'imposteur quiétiste s'était-il retiré, que le bienheureux eut à soutenir une lutte acharnée contre un invisible ennemi bien plus pervers et plus insinuateur que Moli-

(1) Voir *Revue* 1907, page 442.

nos : on le vit se raidir tout indigné contre ses perfides suggestions, le repousser de la main comme s'il cherchait à se dégager d'une pénible étreinte, et protester à haute voix de son attachement à la Sainte Eglise.

Cependant ses forces s'épuisaient rapidement dans cette lutte suprême. Après quelques heures de résistance, il s'affaissa en redisant avec le Psalmiste : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains — *In manns tuas, Domine, commendo spiritum meum.* » Les Frères se mirent à réciter tout en larmes les prières de l'agonie, qu'il écouta avec un profond respect, son regard reflétant les flammes du plus ardent amour ; puis il retrouva assez d'énergie pour dire un dernier « Au-revoir » à sa chère communauté et demander pardon des mauvais exemples dont il aurait pu se rendre coupable. Mais le ciel était sans doute impatient de recevoir cette âme séraphique, car depuis quelques instants déjà un rayon d'une splendeur éblouissante inondait le visage du saint Frère ; le Seigneur attendait que l'Obéissance, à laquelle ce digne enfant de François avait toujours été fidèle, vint rompre les dernières attaches qui le retenaient sur cette terre. Etouffée par l'émotion, la voix du prêtre put cependant prononcer la suprême obéissance : « Partez, âme chrétienne... » Et Frère Bonaventure colla ses lèvres sur les pieds du Crucifix que l'on tenait devant lui, pour s'en aller recevoir l'éternel baiser du bien-aimé JÉSUS.

C'était le 11 septembre 1684. Il avait 64 ans, dont 44 de vie religieuse, et 22 de retraite dans l'œuvre de la réforme.

Après la mort

LE bruit de cette mort bienheureuse se répandit à travers la Ville comme une traînée de poudre ; on put voir alors de quelle estime l'humble frère convers était l'objet ; tout le peuple romain se leva dans un élan magnifique pour gravir le Mont-Palatin, et vint assiéger pendant plusieurs jours le couvent de Saint-Bonaventure. Chacun voulait revoir une dernière fois le bon religieux qui avait soulagé tant d'infortunes, opéré des guérisons si merveilleuses et rendu la vie à tant d'égarés. Son corps, qui se parait d'une radieuse beauté, semblait jouir déjà de la glorification promise à ceux qui resuscitent pour l'éternelle récompense ; on ne pouvait se lasser de le contempler et l'on eut grand'peine à le préserver d'une pieuse indis-

création c
elle-même
dans ses p
angélique
ciel.

Mais l
était disp
funérailles
fut l'occas
monastère
des évêqu
par leur p
solennelle
paraissait
entendre e
suivaient c

On vit t
même la se
sons.

Nos lec
deux siècle
l'année 19
autels par
vénération
rice qui a
Bonaventu
Sa fête a

O Dieu,
des exem
propice et
vos volont
Notre-Seigr

création qui s'ingéniait à se munir de reliques. La misérable bure elle-même ajoutait encore à la splendeur de celui qu'elle cachait dans ses plis, faisant mieux ressortir l'éclatante blancheur de ce visage angélique, qui paraissait accueillir en souriant une apparition du ciel.

Mais le tombeau réclamait ses droits sur ce vénéré dépôt qui lui était disputé depuis plusieurs jours déjà ; il fallut se résigner aux funérailles, bien que l'on ne trouvât aucune trace de corruption ; ce fut l'occasion d'une manifestation des plus grandioses, qui envahit le monastère et ses alentours. Plusieurs princes de la Sainte Eglise, des évêques et des puissants du siècle se firent un devoir d'honorer par leur présence le bienheureux Bonaventure, en cette circonstance solennelle. Il fut déposé au-dessous du maître-autel ; mais, s'il disparaissait aux regards, les cœurs ne désespéraient pas de lui faire entendre encore leurs suppliques, comme autrefois lorsqu'ils le poursuivaient dans la solitude du cloître.

On vit une splendide floraison de miracles s'élever sur sa tombe, et même la seule invocation de son nom fut le secret de multiples guérisons.

Nos lecteurs savent le reste, c'est-à-dire comment après plus de deux siècles, la cause de béatification s'est heureusement terminée en l'année 1906. Le Bienheureux Bonaventure a été placé sur les autels par le Pape Pie X, et ses restes demeurent exposés à la vénération des fidèles, à côté de ceux de saint Léonard de Port-Maurice qui a habité le même couvent, dans la pauvre église Saint-Bonaventure qui domine le Forum romain.

Sa fête a été fixée dans le calendrier séraphique au 11 septembre.

Oraison

O Dieu, qui nous avez donné dans le Bienheureux Bonaventure des exemples admirables de perfection évangélique, soyez-nous propice et concédez que nous recherchions de cœur quelles sont vos volontés et que nous les accomplissions dans nos œuvres. Par Notre-Seigneur etc. . .

FIN





Questions et Réponses

1° QUESTION : *Appelé auprès d'un Tertiaire novice en danger de mort, que faire pour le recevoir à la profession quand je n'ai pas de manuel du Tiers-Ordre sous la main ?* — Un prêtre Tertiaire.

RÉPONSE : Le Cérémonial du Tiers-Ordre et ses formules ont été approuvés par Rome, mais nullement imposés sous peine de nullité.

En cas de nécessité et au défaut d'un Cérémonial, il suffira donc que le novice manifeste extérieurement son intention de faire profession dans le Tiers-Ordre, en présence d'un prêtre autorisé ayant l'intention de le recevoir, sans que ni le malade ni le prêtre ne soient obligés de faire tel acte extérieur déterminé ou de prononcer telle formule spéciale.

On peut en dire autant, à plus forte raison, des cérémonies qui d'habitude précèdent et suivent l'acte même de la profession.

C'est le cas de rappeler que les Provinciaux de l'Ordre autorisent tout prêtre approuvé à recevoir la profession des novices mourants.

2° QUESTION : *Il m'est arrivé parfois de recevoir des Tertiaires isolés ou des Cordigères, et d'oublier l'inscription de leurs noms : gagnent-ils quand même les indulgences ?* — Le même.

RÉPONSE : Pour les Tertiaires l'inscription du nom n'est pas une condition essentielle au gain des indulgences ; donc, pour eux, nulle difficulté, ils gagnent les indulgences du Tiers-Ordre, malgré votre oubli.

Quant aux Cordigères, comme dans toutes les confréries proprement dites l'inscription du nom est requise, par votre oubli vous les privez des indulgences (1). Toutefois l'inscription dans votre carnet personnel suffit jusqu'à ce que vous transmettiez les noms, pour les faire inscrire définitivement, à une confrérie canoniquement érigée. La confrérie est érigée dans chacun de nos couvents.

FR. M. A.

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Indulg.* n. 1791 et 1785.



Le

le
le
catholiques
tion du Sou
absolument
verain Ponti
ciellement p
audience. C'
toutes les no
quand le Pa
déclaré qu'il
aucune démo

Audience
accordait un
accompagnés
Général. Ap
bre de 72 qui
sistoire et av
la voix pour
double tâche
surtout les v
donne par l'e
étudiants ave
leur double d
çois d'Assise
dit Sa Saintet
fié, afin que v
la sainteté es
sait beaucoup
nés à instruire
ment dans v

Nouvelles de Rome

Le Jubilé du Pape. — L'année jubilaire du Pape a commencé sans bruit et tout autrement que l'avaient souhaité les Romains. Les grands pèlerinages annoncés depuis longtemps et qui devaient peupler Rome de multitudes de catholiques ont été retenus dans leurs pays respectifs par l'interdiction du Souverain Pontife. Un petit pèlerinage français, qui voulait absolument être le premier à rendre les honneurs jubilaires au Souverain Pontife s'est hasardé à venir à Rome, mais ne fut pas reçu officiellement par le Pape qui ne lui accorda qu'à la fin une courte audience. C'est un gros embarras pour le comité des fêtes composé de toutes les notabilités catholiques de Rome. On ne sait pas encore quand le Pape retirera son interdiction des pèlerinages. Mais il a déclaré qu'il ne voulait pas d'autres fêtes que des fêtes religieuses et aucune démonstration qui puisse prêter à une interprétation politique.

Audience du Saint Père. — Le 5 de novembre, le Saint Père accordait une audience aux étudiants de notre Collège Saint Antoine accompagnés de leurs Lecteurs et présentés par le R^{me} Père Délégué Général. Après avoir donné sa main à baiser aux étudiants au nombre de 72 qui étaient rangés sur une seule ligne dans la salle du consistoire et avoir adressé à chacun quelques mots, le Saint Père éleva la voix pour s'adresser d'abord aux Lecteurs. Il leur rappela leur double tâche qui est d'enseigner les sciences théologiques et aussi et surtout les vertus sacerdotales et franciscaines, enseignement qui se donne par l'exemple plus que par la parole. Puis, se tournant vers les étudiants avec un doux sourire et les appelant *cari giovani*, il leur traça leur double devoir de devenir d'abord de vrais et saints fils de François d'Assise et par là même de vrais savants. « Avec saint François, dit Sa Sainteté, il vous est nécessaire d'aller à l'école de JÉSUS crucifié, afin que votre science reste solide et humble. Car la science sans la sainteté est un attribut de notre plus grand ennemi le diable qui sait beaucoup, il est vrai, mais pour son malheur et le nôtre. Destinés à instruire plus tard les autres, il vous faut donc graver profondément dans vos cœurs la science de JÉSUS Crucifié. » L'accent

tendre et convaincu, la piété avec laquelle le Saint Père parlait de Jésus Crucifié, son amour pour saint François et pour ses enfants ont vivement touché les heureux témoins de cette scène. En terminant, le Saint Père a prononcé la bénédiction papale sur les étudiants, sur leurs parents et tous ceux qui leur sont chers et sur l'Ordre entier. Il ne se retira pas, sans avoir conversé familièrement pendant quelques instants avec le R^{me} Père Délégué et les Pères Lecteurs groupés autour de lui.

S. E. le Cardinal Netto. — Malgré les démarches faites par le clergé et les fidèles du Portugal, le Souverain Pontife s'est rendu aux raisons que faisait valoir le Patriarche de Lisbonne, et il a accepté sa démission.

Le Vénéré Prélat s'est retiré dans un couvent de son Ordre, chez les Franciscains de Villafranca de los Barros, sur la rive espagnole du Tage, près de Badajo. Il prétend y vivre comme un simple religieux.

A cet acte d'humilité et d'abnégation, il en a ajouté un autre. Il a écrit une dernière lettre pastorale pour demander son pardon à tous ceux qui croiraient avoir à se plaindre de son administration patriarcale.

Adhésion de l'Ordre des Frères-Mineurs à l'Encyclique "Pascendi." — Le 4 octobre, jour de la fête du Séraphique Patriarche dont l'Eglise fait chanter : « *Franciscus, vir catholicus et totus apostolicus, Ecclesiae teneri fidem Romanæ docuit. François, homme catholique et tout apostolique, enseigna de garder la foi de l'Eglise Romaine,* » le T. R. P. Joseph Kaufmann, délégué du R^{me} Ministre Général, et le R^{me} Définitoire général de l'Ordre, ont adressé au Souverain Pontife une lettre officielle, où ils proclamaient l'adhésion pleine et entière de tout l'Ordre aux enseignements pontificaux touchant le modernisme. Ils rappelaient comme un glorieux titre de catholicité que la Règle Séraphique se termine par ces paroles toujours fidèlement respectées : *A jamais soumis et prosternés aux pieds de cette même Sainte Eglise Romaine, stables dans la foi catholique, observons la pauvreté, l'humilité et le saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme nous l'avons formellement promis.* Dans la réponse faite en son nom par l'Em. Cardinal Secrétaire d'Etat, le Souverain Pontife exprima la joie que lui apportait cet hommage, et accorda en reconnaissance à tout l'Ordre la bénédiction Apostolique.

Les pén
vant l'exéc
cale, Sa Sain
prio » toucha
saint Jean de
les Frères M
17 septembre
Pénitencier
sur le choix,
gieux compo

Le Couv
motu proprio
régulé une qu
Sainte-Claire
des temps, de

L'acte por
directe du M

Une anci
mars 1907 a
Sacrée Congr
diction et d'i
la Guadeloupe
duite par les F
ils faisaient h
juin 1903, la C
le pieux usage

Nos Bien
Congrégation
du Vénérable
l'Ordre des Fr
Béatification o

Le même j
la cause du V
profès du mē
cès est pendan

La même Sa
un troisième d
la Vénérable S

Les pénitenciers de saint Jean de Latran. — Poursuivant l'exécution de son plan de réorganisation de la curie pontificale, Sa Sainteté Pie X vient de promulguer un nouveau « *Motu proprio* » touchant le collège des Pénitenciers de l'insigne basilique de saint Jean de Latran. Ces pénitenciers, on le sait, sont choisis parmi les Frères Mineurs. Le Souverain Pontife détermine par son acte du 17 septembre 1907 la part de juridiction qui revient au Cardinal Grand Pénitencier et au Ministre Général de l'Ordre des Frères-Mineurs sur le choix, l'approbation, l'aggrégation et le gouvernement des religieux composant ce vénérable collège.

Le Couvent de Sainte-Claire de Naples. — Par un autre *motu proprio* daté du même jour, le Souverain Pontife a pareillement réglé une question de juridiction soulevée au sujet du couvent de Sainte-Claire de Naples, où se trouvent réunis par suite du malheur des temps, des religieux de différentes provinces de l'Ordre.

L'acte pontifical place cet antique monastère sous l'obédience directe du Ministre Général.

Une ancienne dévotion franciscaine. — Par décret du 3 mars 1907 approuvé le 6 du même mois et récemment publié, la Sacrée Congrégation des Indulgences a édité une formule de bénédiction et d'imposition de la sainte médaille dite de *Notre-Dame de la Guadeloupe*. Ce décret authentique une ancienne dévotion introduite par les Frères-Mineurs dans les églises mexicaines et par laquelle ils faisaient honorer l'Immaculée Conception de Marie. Déjà le 12 juin 1903, la Cour Romaine avait approuvé et enrichi d'indulgences le pieux usage de cette médaille.

Nos Bienheureux. — Par décret du 31 mai 1907, la Sacrée Congrégation des Rites a autorisé la recherche et l'examen des écrits du Vénérable Serviteur de Dieu, Pierre Lopez, prêtre profès de l'Ordre des Frères Mineurs, pour servir à l'instruction de la cause de Béatification ouverte par la curie épiscopale d'Ajaccio (Corse).

Le même jour, un autre décret a été rendu aux mêmes fins dans la cause du Vénérable Serviteur de Dieu, Valentin Paquay, prêtre profès du même Ordre, et appartenant à la province belge. Le procès est pendant à l'évêché de Louvain (Belgique.)

La même Sacrée Congrégation des Rites a rendu le 21 août 1907 un troisième décret touchant l'Ordre franciscain : Dans la cause de la Vénérable Servante de Dieu, Sœur Marie des Douleurs et du Pa-

tronage, conceptionniste, le Révérendissime Seigneur Cardinal Vivès y Tuto a été institué Ponent ou Rapporteur.

L'Ordre de la Conception, auquel appartient cette vénérable religieuse a été approuvé et placé sous la protection et l'obédience des Frères-Mineurs par le pape Jules II, en 1511 ; il avait été fondé par la Vénérable Béatrix de Sylva y Meneses, morte en odeur de sainteté l'an 1490.

Les 89 abbeses des monastères espagnols de cette antique congrégation ont adressé dernièrement au Souverain Pontife une lettre postulatoire en vue d'obtenir la reconnaissance du culte immémorial rendu à leur sainte Fondatrice. Les trois abbeses des monastères belges ont fait la même pétition. L'Ordre de la Conception, établi pour honorer l'Immaculée Conception de Marie, compte, outre les 92 monastères d'Europe, 30 maisons en Amérique.

Nouveau consultant.—Le Souverain Pontife vient d'adjoindre aux consultants de la Sacrée Congrégation de la Propagande, (rite oriental) le R. P. Louis de Taggia, capucin, ministre de la province romaine.

ROMANUS.

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements à saint Antoine et à S. Benoît Labre pour objet retrouvé après promesse de publication. A. L. — Remerciements à Notre-Dame de Lourdes et à sainte Anne pour avoir été préservée de maladie contagieuse et autres faveurs et demande une grâce ardemment désirée. Une abonnée. — Remerciement à saint Antoine pour faveur obtenue. M^{de} J. A. P. — Une dame remercie saint Antoine pour 4 faveurs obtenues. — Remerciement à saint Antoine pour une faveur insigne obtenue par son intercession, promesse de publier. — Je remercie saint Antoine d'avoir fait retrouver un chapelet de prix à une amie qui ne croyait pas à l'intercession du Saint, après avoir promis de remercier moi-même. Merci pour moi, de plusieurs faveurs obtenues. Ab. — Remerciement à saint Joseph et à saint Antoine pour une position d'instituteur obtenue par leur intercession. I. O. B. — **Québec.** — Reconnaissance et actions de grâces pour une conversion et l'accord d'un ménage obtenus après neuvaine au Saint-Sacrement Ab. — **Bank village.** — On remercie la sainte Vierge, saint François et saint Antoine pour une guérison obtenue, après promesse de publier et d'une aumône aux pauvres. C. B. — **Taftville, Conn.** — Actions de grâces aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et à saint Antoine pour une faveur obtenue. A. G. — **Trois-Rivières.** — Une zélatrice remercie saint Antoine pour une faveur obtenue. — J'étais malade depuis longtemps et je souffrais beaucoup lorsqu'il me vint à la pensée de faire une neuvaine à saint Antoine et à saint François Solano. Depuis ce temps je suis parfaitement guérie, et j'engage les lecteurs à s'adresser à ces bons saints dans toutes leurs nécessités. M^{de} X.



Jér
1
c
1

de chèvre
éloignées
à huit ou
qu'aux be
gouverner
à 11 kilo
de fer à u
la survei
blindés d

Pèleri

le lac de
Potard. I
dais, amé
pénétrés
de la pe
Thabor, p
lem au Sa

Le 6 oc
et dirigé p
la Palestin
quités et l

Le Ra

annonça
mans, qui
doivent p
d'erreur,
et le soir
impatience
ils prenne

Nouve



Terre-Sainte



Jérusalem. — Par suite de la sécheresse du précédent hiver, l'eau a manqué cet automne et il fallait se la procurer à prix d'argent. Chaque jour on pouvait voir entrer à Jérusalem de longues files d'ânes, chargés chacun de deux outres de peau de chèvre. Ils apportaient ainsi de l'eau puisée dans des citernes éloignées. Chaque outre pouvait en contenir cinq galons et revenait à huit ou dix sous. Il faut ajouter que cette eau ne servait guère qu'aux besoins de la propreté. L'eau potable était fournie par le gouvernement turc. De l'abondante et excellente source de Bitter à 11 kilomètres de la ville sainte, elle est amenée par des tuyaux de fer à une citerne proche de la ville, d'où chaque matin, sous la surveillance de la police, elle est chargée dans des wagons blindés de fer-blanc qui la transportent en ville.

Pèlerinage. Le 12 septembre arrivait de Damas, et en traversant le lac de Tibériade le pèlerinage Saint-Louis, organisé par Mgr Potard. Il comptait 40 pèlerins français, belges, allemands, hollandais, américains unis par les liens de la plus intime charité et tout pénétrés d'une touchante piété. Le Père A. chargé d'être le guide de la petite caravane conduisit les pèlerins, de Tibériade au Thabor, puis à Nazareth ; de là au Mont-Carmel et enfin à Jérusalem au Saint-Sépulcre.

Le 6 octobre, vint à Jérusalem un petit groupe de pèlerins amené et dirigé par Mgr l'évêque de Cuéo. Le 17 les pèlerins quittèrent la Palestine pour l'Égypte dont ils se proposaient de visiter les antiquités et les sanctuaires.

Le Rahmandan. Le 7 octobre, le canon de la tour de David annonça l'ouverture du Rahmandan. C'est le jeûne des Musulmans, qui dure un mois et durant lequel les disciples de Mahomet doivent passer la journée sans manger. Pour qu'il n'y ait pas d'erreur, un coup de canon annonce, le matin, le commencement, et le soir la fin du jour. Les Musulmans attendent avec une impatience facile à comprendre ce dernier coup de canon. Alors ils prennent leur repas qui dure une bonne partie de la nuit.

Nouvelle tour. A la porte de Jaffa se dresse depuis peu une

nal Vivès

able reli-
ence des
té fondé
odeur de

e congré-
ne lettre
mémorial
tères bel-
abli pour
e les 92

adjoindre
de, (rite
la pro-
vus.

pour objet
otre-Dame
ontagieuse
onnée. —
Une dame
nt Antoine
publier. —
à une amie
ercier moi-
rciement à
re par leur
s pour une
Sacrement
is et saint
ne aumône
rés-Cœurs
— Trois-
btenué. —
e vint à la
o. Depuis
à ces bons.

nouvelle tour, construite en belle pierre de taille et d'une architecture arabe très élégante. La tour achevée, on devait y installer une grande horloge de fabrication parisienne. Or parmi les turcs on ne trouva pas un seul ouvrier apte à ce travail ; les Juifs s'en seraient bien acquittés, mais on ne voulut pas d'eux et l'on s'adressa finalement aux Franciscains. Deux Frères convers du couvent de Saint-Sauveur s'acquittèrent de ce travail à la pleine satisfaction des autorités turques. L'horloge était posée dès le premier jour d'octobre et put être mise en mouvement le 7, pour l'ouverture du Ramadan. L'horloge a quatre cadrans dont deux indiquent l'heure turque ou arabe et l'autre l'heure européenne.

Nouvel an

Ego sum via veritas vita.



SEIGNEUR, qui sous mes pas prolongez le chemin
Où je marche, attendant que le terme paraisse,
Puisqu'il n'est ici-bas d'assuré lendemain,
M'importe-t-il qu'un an renaisse ?

Seigneur qui mesurez à ma foi la clarté,
Afin qu'en vos splendeurs mon œil vous reconnaisse,
Puisqu'il n'est ici-bas de pleine vérité,
M'importe-t-il qu'un an renaisse ?

Seigneur, qui de mon âme assistez chaque effort
Pour pouvoir la doter d'éternelle jeunesse,
Puisqu'ici-bas la vie est une lente mort,
M'importe-t-il qu'un an renaisse ?

Qu'il m'importera plus à mes derniers moments
De vous avoir, ô Voie, incessamment suivie,
D'avoir, ô Vérité, cru vos enseignements,
D'avoir vécu de vous, ô Vie !

TE

d'une archi-
it y installer
les turcs on
s'en seraient
ressa finale-
nt de Saint-
faction des
ur d'octobre
Rahmadan.
re turque ou

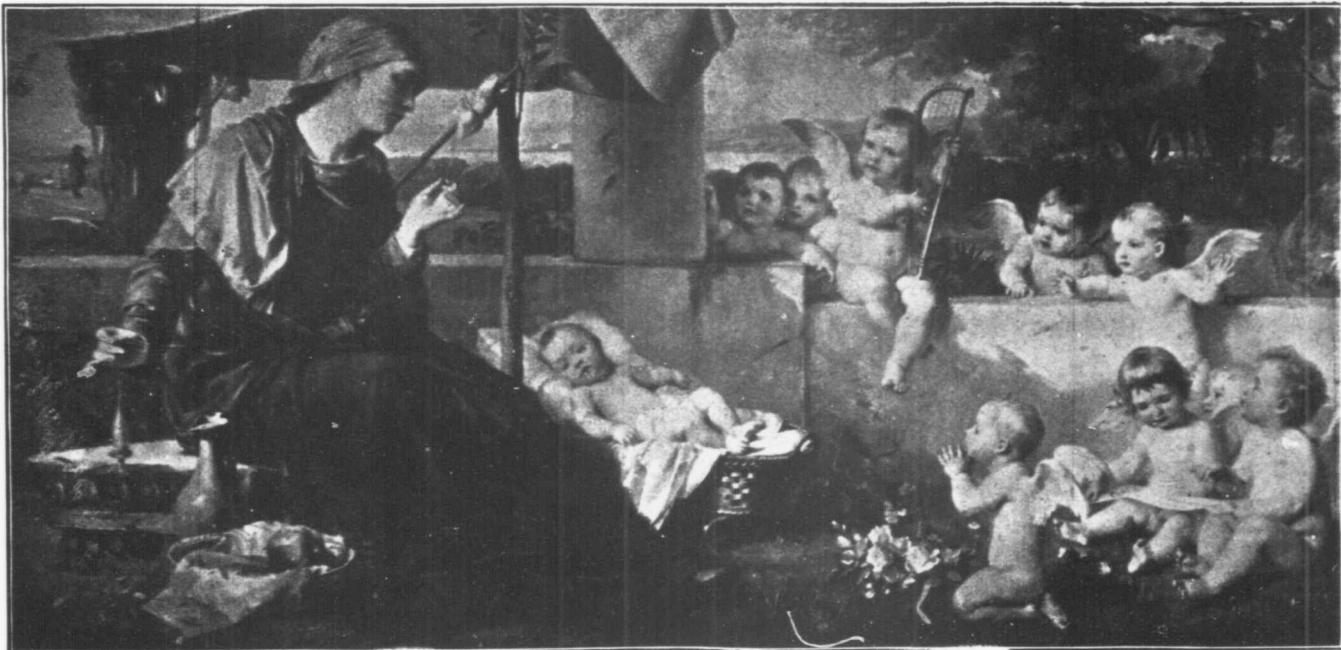
evita.

chemin
araisse,
1,

naisse;

ort

s



ANGES DE DIEU, BÉNISSEZ LE SEIGNEUR!





La Vierge et l'Enfant Jésus qu'adorent les Anges



Sur un tableau de Lauenstein (1)



u bord d'un lac doré par l'aube qui s'éveille,
Où l'asphodèle embaume, où jase maint oiseau,
Entre des oliviers dont le front s'ensoleille,
Sous un abri de toile ombreux comme un berceau,
La Vierge Mère est là qui tourne son fuseau,
Au bord d'un lac doré par l'aube qui s'éveille.

A sa gauche, tout près, son enfant gracieux,
— Sur lequel de la croix l'ombre déjà se pose, —
En regardant le ciel, vient de fermer les yeux.
On croirait voir en lui sommeiller une rose ;
Et la mère contemple, heureuse qu'il repose,
A sa gauche, tout près, son enfant gracieux.

Autour du doux Jésus endormi sur la laine
Prise aux brebis qu'on voit paître dans le lointain,
Tout attendris, les vents retiennent leur haleine,
L'onde du lac suspend son murmure argentin,
Dans la sérénité pensive du matin,
Autour du doux Jésus endormi sur la laine.

Pendant qu'il dort ainsi dans son berceau mollet,
Ineffablement blanc dans la blancheur des langes
Et tout illuminé d'un céleste reflet,
Tout à coup, effleurant les oliviers, des anges
Accourent l'adorer et chanter ses louanges,
Pendant qu'il dort ainsi dans son berceau mollet.

(1) *W. Chapman* : LES ASPIRATIONS. Poésies canadiennes couronnées par l'Académie française, 2^e éd. Paris 1904, p. 323 — 325.



Les envoyés du ciel, à l'ombre des ramures,
Disent tout bas, les yeux sur l'enfant endormi :
— Ne l'éveillez pas, lac, oiseaux, chants et murmures. —
Et lui, parfois ouvrant sa paupière à demi,
Semble entendre parfois dans l'ombre qui frémit
Les envoyés du ciel, à l'ombre des ramures.

Le chœur divin répète : — Oh ! laissez-le dormir,
Laissez-le reposer à côté de sa mère ;
Trop tôt, hélas ! il doit s'éveiller et gémir
En songeant qu'au lointain se dresse le Calvaire. —
Le chœur divin répète : — Oh ! laissez-le dormir !

Et Jésus en rêvant continue à sourire,
Bercé dans son sommeil par les anges du ciel,
Et, radieux et beau, son rêve semble dire :
— Terre, réjouis-toi ! rends grâce à l'Eternel :
L'Enfant qui dort sera le Sauveur d'Israël ! —
Et Jésus en rêvant continue à sourire.

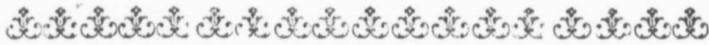


de la Frate
Directeur ac

L'après-m
nités double
ment et celle
sion condui
à l'église Sa
un ordre par
les Tertiaire
qui donnait
allait deux à
frères Tertiai
l'Ordre. Qu
cercle dans le
ses plus bea
mais d'inspir

A l'intérieur
plie de cette
qu'elle voyai
tiaires portar
Directeurs p
Gauvreau, cur

Lorsque M
Pères Oblats,
tiaires à Sa C
Père qui dev
de la Fraterni



Fête du Tiers-Ordre

à Saint-Sauveur de Québec



PAR une heureuse inspiration toute à l'honneur des Tertiaires de Saint-Sauveur et de leur dévoué Directeur, la Fraternité a voulu dignement fêter ses noccs d'argent : le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Trois jours y furent consacrés, mais le plus solennel fut le dimanche, 17 novembre. Le matin, une grand-messe fut célébrée à Notre-Dame de Lourdes, chapelle de la Fraternité, par un ancien Directeur et le R. P. Valiquette, Directeur actuel, y adressa la parole aux Tertiaires.

L'après-midi ce fut une grandiose manifestation. Les deux Fraternités doubles, issues de Saint-Sauveur, celle du Très Saint Sacrement et celle de Saint-Roch, étaient de la fête. Une grande procession conduisit cette foule de Tertiaires de Notre-Dame de Lourdes à l'église Saint-Sauveur où devait avoir lieu l'office principal. Avec un ordre parfait et suivant un programme très net distribué d'avance, les Tertiaires s'avançaient à la suite de la fanfare *Union Lambillotte* qui donnait ses accents les plus pieux. Le défilé fut long, car on allait deux à deux, d'abord les novices, puis les professes, puis les frères Tertiaires ; tous, frères et sœurs, portaient le grand costume de l'Ordre. Quand la fanfare fut arrivée à la porte de l'église, elle fit cercle dans le parterre qui est en avant du portail et continua à jouer ses plus beaux airs, jusqu'à la fin du défilé. C'était un peu original mais d'inspiration touchante.

A l'intérieur, la vaste église : nef, tribunes, sanctuaire, était remplie de cette multitude religieuse et présentait un spectacle unique qu'elle voyait elle-même pour la première fois : plus de 3000 Tertiaires portant le saint habit de l'Ordre sous la conduite de leurs Directeurs parmi lesquels nous remarquions avec satisfaction Mgr Gauvreau, curé de Saint-Roch, si attaché à son Tiers-Ordre.

Lorsque Monseigneur l'Archevêque fut au trône, assisté de deux Pères Oblats, le R. P. Directeur de la Fraternité présenta les Tertiaires à Sa Grandeur et rappela en termes émus le souvenir d'un Père qui devait se cacher dans l'assistance et qui fut à l'origine de la Fraternité, celui que tous cherchaient des yeux, le R. P. Fré-

déric. Ce fut alors le R. P. Provincial qui parut dans la chaire pour le discours de circonstance. Il fit en quelques traits l'historique du Tiers-Ordre dans le monde ; puis plus en détail l'histoire de cette Fraternité de Saint-Sauveur, rappelant délicatement la part prise par notre vénérable Archevêque dans l'établissement du Tiers-Ordre dans notre ville. Nous espérons pouvoir donner dans le corps de la *Revue* les passages saillant de ce discours.

Monseigneur l'Archevêque se leva à son tour pour dire quelques mots à ses chers Tertiaires. Sa Grandeur était visiblement émue par l'imposant spectacle qu'offrait cette multitude de Tertiaires. Monseigneur confirma ce qu'avait dit le prédicateur du rôle qu'il avait joué dans la fondation du Tiers-Ordre à Québec. Il se rappelait encore les excellentes âmes qu'il reçut alors, étant jeune prêtre, dans le Tiers-Ordre. Son but était de communiquer les grâces de perfection qu'il recueillait personnellement de l'institution franciscaine, ayant lui-même fait profession en Europe, dans un couvent des Franciscains. « Je ne pensais pas alors, dit Sa Grandeur, à une Fraternité; depuis, elle s'est érigée et véritablement le succès a dépassé de beaucoup toutes mes espérances. Je pensais bien que l'arrivée des Pères Franciscains dans notre ville aiderait encore à la propagation du Tiers-Ordre: J'en suis heureux: car autant de Tertiaires, autant d'âmes véritablement chrétiennes et c'est une grande consolation pour moi d'en voir un si grand nombre dans ma ville épiscopale. J'attends de vous que vous priez beaucoup, et en particulier pour votre Archevêque; puis, que vous donniez le bon exemple, c'est là une partie essentielle de votre mission; enfin que vous agissiez et surtout de cette action sociale que j'ai récemment fondée et organisée. » Donc, *prière, exemple et action*, voilà le programme qu'en résumé Monseigneur l'Archevêque trace à ses Tertiaires.

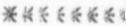
Un Salut du Saint-Sacrement donné par Monseigneur l'Archevêque vint clôturer ce premier jour de fête.

Le 19, jour qui était l'anniversaire exact de l'érection canonique en 1882, fut consacré au souvenir des morts, et un service solennel fut chanté pour tous les Tertiaires défunts des Fraternités de Québec.

De telles fêtes sont propres à faire beaucoup de bien et à resserrer les liens de la charité entre les Tertiaires des différentes Fraternités.

X.





U
P
E
di

Mineurs en l

« On est in
ont veillé su
toujours exp
de plus de d
Saints. Dur
grégations d
qu'il était p
Aujourd'hui
et donnent u

« Les franc
nale; cepenc
buent pour u

Mgr Gasp
Frères Minei
crent toutes
l'entretien de

Il ne nous
paroles de l'é
naires de Ter
souvent inté
entendre ces
auraient mor
qu'utile. Ma
cains ont touj
ne s'est laissé

A ceux qui
Sainte, duran
autorisée de l

chaire pour
l'historique
l'histoire de
nent la part
nt du Tiers-
lans le corps

re quelques
nt émue par
es. Monsei-
il avait joué
it encore les
ans le Tiers-
fection qu'il
ant lui-même
ains. « Je ne
is, elle s'est
toutes mes
iscains dans
Ordre : J'en
éritablement
en voir un si
us que vous
; puis, que
elle de votre
tion sociale
, *exemple* et
Archevêque

r l'Archevê-

on canonique
ice solennel
aternités de

et à resserrer
Fraternités.

X.



Chronique Franciscaine



TERRE-SAINTE

Mgr Gasparri et les Franciscains

Au retour d'une visite qu'il a faite aux Lieux-Saints, Mgr Gasparri, le distingué secrétaire de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires, a entretenu un correspondant de *l'Osservatore Romano* de la situation des Frères Mineurs en Palestine.

« On est injuste, a-t-il dit en substance, à l'égard de ces religieux qui ont veillé sur les Lieux-Saints pendant sept siècles, absolument seuls et toujours exposés au martyre. On conserve en effet à Jérusalem les noms de plus de deux mille franciscains qui ont arrosé de leur sang les Lieux-Saints. Durant tout ce temps, alors qu'il était interdit aux autres Congrégations de se fixer en Palestine, ils n'ont pas cessé de faire tout ce qu'il était possible pour la conservation et la propagation de la foi. Aujourd'hui encore ils enseignent avec zèle en de nombreux collèges et donnent une gratuite hospitalité aux pèlerins.

« Les franciscains font en Orient une œuvre de civilisation internationale ; cependant les Français, les Italiens et les Espagnols y contribuent pour une plus large part, surtout par leurs aumônes. »

Mgr Gasparri a particulièrement remarqué le désintéressement des Frères Mineurs. « Ils vivent, dit-il, avec une extrême pauvreté et consacrent toutes les ressources qu'ils se procurent par le travail et la quête à l'entretien des sanctuaires. »

Il ne nous convient pas de relever par des commentaires tout ce que les paroles de l'éminent Prélat contiennent d'honorable pour nos missionnaires de Terre-Sainte. Elles les vengent éloquemment des insinuations souvent intéressées que certaines publications répandent contre eux. A entendre ces nouveaux défenseurs des Saints-Lieux, les Frères Mineurs auraient monté autour des sanctuaires vénérés une faction plus néfaste qu'utile. Mais l'expérience apprend vite à ces critiques que les Franciscains ont toujours fait tout ce qu'il était possible de faire et que leur zèle ne s'est laissé dépasser par celui de personne.

A ceux qui demandent ce qu'ont fait les Frères Mineurs en Terre-Sainte, durant sept siècles, deux mille martyrs répondent par la voix autorisée de Mgr Gasparri : « *Ils sont restés !* »

A TRAVERS LE MONDE

Le Pape et le Tiers-Ordre

LES Tertiaires de Bassano et des régions voisines se sont rendus au nombre de dix mille, à un pèlerinage situé dans la ville natale du Souverain Pontife et qui fut souvent visité par Lui. L'intention des pèlerins était de prier pour le Pape, à l'ouverture de son année jubilaire, et d'obtenir de Dieu la fin de la persécution religieuse qui se trame en Italie.

Cinq mille pèlerins ont fait la sainte communion au sanctuaire de *N. S. delle Cendrole*. Tel est le nom de ce lieu de pèlerinage. Avisé par dépêche de cette pieuse manifestation, le Souverain Pontife a par deux fois expédié un télégramme pour s'y unir et pour témoigner de sa satisfaction.

Centenaire de la naissance
de sainte Elisabeth de Hongrie

NOS Sœurs Tertiaires savent déjà qu'environ deux mois avant la fête de leur glorieuse Patronne, le Souverain Pontife avait adressé une Lettre Encyclique au Cardinal Vaszary, prince-archevêque de Gran et à tous les Archevêques et Evêques de Hongrie, pour les inviter à célébrer d'une façon très solennelle le septième centenaire de la naissance de sainte Elisabeth.

Dans cette Lettre, datée du 28 septembre, Pie X manifestait l'espoir qu'une grande démonstration de la piété des peuples envers la jeune et aimable Landgrave de Thuringe qu'il appelle "la lumière resplendissante de sa patrie" aurait lieu à l'époque de sa fête. Le Saint Père ordonnait qu'à partir du 16 novembre on célébrât des triduum et concédait des indulgences à tous ceux qui y assisteraient.

La colonie autrichienne de Paris a tenu à s'unir aux fêtes religieuses qui se célébraient dans sa patrie. Après un triduum solennel, une magnifique cérémonie a eu lieu, le dimanche, 21 novembre, en l'église Sainte-Elisabeth, sous la présidence de Mgr Amette, coadjuteur de l'Archevêque de Paris, à l'occasion du septième centenaire de la naissance de la Sainte.

Le Comte de Khevenhulle Metsech, ambassadeur d'Autriche à Paris, entouré des membres de l'ambassade assistait à la grand'messe que chanta Mgr Némès, curé de l'église royale Notre-Dame de Buda. Durant l'office, des morceaux de l'oratorio dit de sainte Elisabeth, de Listz, furent exécutés par des artistes hongrois.

L'église Sainte-Elisabeth, située dans le quartier du Temple fut bâtie pour les Tertiaires cloîtrées de saint François. Marie de Médicis, mère

de Louis
d'abord le

Toutes
liebe heilt,
les peuple
magnifiqu
proposer.
timents du
pour leur

la suit
des E
Californie,

Ce pic, c
était connu

nom d'un l

"Mont Jur

Bel hom
foi chrétier
rielle du pa

DANS une

édifian

l'un de ses

Après avoir

toujours ad

leur conclu

"M. Che

saint Fran

plutôt une c

tact avec

vicaire gén

paratoire à l

soin, et qu

de prendre

sujet de ses

main."

N. S. Pèr

efficace pro

res jusqu'au

de Louis XIII, en posa la première pierre en 1628, et l'édifice porta d'abord le nom de chapelle royale du monastère de Sainte-Elisabeth.

Toutes les Sœurs Tertiaires ont lu la vie de leur sainte Patronne, *die liebe heilige Elisabeth*, la chère sainte Elisabeth, ainsi que la nomment les peuples allemands, toutes ont appris à l'aimer et à voir en elle un magnifique modèle que Dieu, dès l'origine de l'Ordre, s'est plu à leur proposer. Il leur sera donc bien facile et bien doux d'entrer dans les sentiments du Saint Père et de redoubler de dévotion et de tendre affection pour leur glorieuse Patronne. A.-M.

Le P. Junipère Serra

À la suite de démarches d'initiative privée, la société de Géographie des Etats-Unis a donné le nom du fameux pionnier-apôtre de la Californie, au pic le plus élevé de la chaîne des Monts Sainte-Lucie.

Ce pic, qui est un des plus hauts sommets de l'Etat de Californie, était connu sous le nom de Mont-Sainte-Lucie. Il portera désormais le nom d'un humble missionnaire franciscain et s'appellera officiellement le "Mont Junipère Serra."

Bel hommage de reconnaissance d'un peuple au zèle d'un apôtre de la foi chrétienne, qui fut en même temps l'initiateur de la prospérité matérielle du pays.

Un prêtre Tertiaire, M. Chevelle

DANS une lettre pastorale pleine d'une ardente charité et d'une douleur édifiante, Mgr Foucaud, évêque de Saint-Dié, annonce la mort de l'un de ses vicaires généraux, M. Chevelle, âgé de soixante-deux ans. Après avoir raconté en quelques paroles émues la carrière sacerdotale toujours admirable et parfois héroïque de ce prêtre selon Dieu, Sa Grandeur conclut son récit par ces paroles :

"M. Chevelle avait consenti à prendre la direction du Tiers-Ordre de saint François. Ce fut pour lui, malgré l'affaiblissement de sa santé, plutôt une consolation qu'une fatigue, parce qu'en se retrouvant en contact avec des âmes d'éliges, il se reposait des tracas de sa charge de vicaire général. Il avait promis de donner la retraite de trois jours préparatoire à la fête de sainte Elisabeth ; il s'y préparait avec le plus grand soin, et quand il fut vaincu par le mal, il n'eut même pas le temps, avant de prendre le lit, de refermer le volume auquel il voulait emprunter le sujet de ses instructions : on peut donc dire qu'il est mort les armes à la main."

N. S. Père saint François a reconnu, nous n'en doutons pas, par son efficace protection, le zèle que ce saint prêtre exerça envers les Tertiaires jusqu'au seuil de l'éternité.

ETATS-UNIS

Lowell, Mass. Fraternité-Saint-Jean-Baptiste

DU 17 au 22 novembre 1907, la Fraternité de Lowell a eu les exercices de la Sainte Visite dirigés par le R. P. Berchmans. Depuis la visite de l'année dernière la Fraternité s'est augmentée de 24 profès et 39 novices pour les frères, de 105 professes et de 131 novices pour les sœurs. Les postulants sont au nombre de 74. Ces chiffres montrent bien quelle est la prospérité de cette belle Fraternité dirigée par les Rév. Pères Oblats. Les élections de la Fraternité des Frères faites au mois d'octobre ont donné pour résultat : Frère Ministre : Bertrand Gédéon ; Assistant : J. N. Descoteaux ; Maître des Novices : Augustin Jean ; Secrétaire : Frank Ricard ; Discrets : Philius Laflamme, Euchariste Champagne, David Letendre, Elzéar Goyette, Désiré Lacombe, Maxime Lacombe, Epiphane Labrie.

CANADA

Sainte-Foy

DU 10 au 12 novembre j'ai fait la visite de cette Fraternité, érigée le 5 juin 1904, sous le vocable de Sainte-Colette, par le R. P. Edmond. Excellents Tertiaires, excellents chrétiens. La visite s'est terminée par 4 prises d'habit et 26 professions. Le Discrétoire a procédé à de nouvelles nominations, dont voici le résultat :

Supérieure : Mde Radolphe Hamel ; Maîtresse des Novices : Mde J.-Bte Laroche (sen.) ; Secrétaire, Trésorière et Zélatrice de la *Revue du Tiers-Ordre* : Mlle Rose de Lima Mainguy ; Infirmière : Mde Louis Laberge ; Discrète : Mlle Malvina Moreau.

Ce Discrétoire est établi pour un an. La Fraternité compte actuellement 112 membres, dont 4 novices.

FR. HUGOLIN, O. F. M.

Ville Saint-Louis, Mile-End, 8-12 septembre 1907

LES Fraternités de cette belle paroisse viennent d'avoir leur retraite et leur visite. C'est le P. Amé, du couvent de Montréal, qui en fut l'ouvrier. Comme d'habitude les exercices furent suivis avec grande régularité ; une cérémonie de vêtue et de profession les clôtura.

Le Discrétoire des Frères, étant à terme de charge, fut reconstitué ainsi qu'il suit :

Supérieur : D. A. Chaurest ; Assistant : V. Despatres ; Maître des Novices : O. O. Samson ; Secrétaire : A. Beaupré ; Trésorier : F. Du Bois ; Sacristain : I. Latour ; Discrets : M. Laporte, M. Labelle, J.

Labelle,

UIVE sai
sait le
est enfin
de nous
Ordre qu
présentèr
Ce fut u

Sa

ENFIN n
le R. I
roissiens
plus belle
espérance
achever co
nier ont fa
s'adjoindr
le vocable

Supérieur
Mde A. Co
Discrets :
Mde Napo

NOTRE I
canon
d'un renou
paroissiens
par l'assist
ments ; 20
ciscaine.

Le Discr
comme il s
Supérieur
ces : Mde
millard ; I
chard ; Di
Emilien G

Labelle, J. Joboin, G. Hogues, A. Grand-maison, J. Vandandaigne.

Saint-Janvier, 15-22 septembre 1907

VIVE saint François ! Depuis longtemps notre digne Pasteur nourrissait le dessein d'établir le Tiers-Ordre dans sa paroisse ; ce désir est enfin réalisé. En effet, au cours d'une retraite paroissiale qu'il vient de nous donner, le P. Amé nous parla avec tant d'instance du Tiers-Ordre que 43 hommes et jeunes gens, 112 femmes et jeunes filles, se présentèrent pour revêtir les livrées séraphiques.

Ce fut un beau spectacle pour la paroisse qui ne l'oubliera pas de si tôt.

Saint-Paul de l'Ile aux Noix, 17-21 novembre

ENFIN nous voici en Fraternité ! L'an dernier au cours d'une retraite, le R. P. Amé avait donné le saint habit à un grand nombre de paroissiens et de paroissiennes ; dès lors, il était permis de concevoir les plus belles espérances pour l'avenir du Tiers-Ordre parmi nous. Ces espérances se sont réalisées. Cette année, en effet, le R. Père est venu achever ce qu'il avait commencé. Presque tous les novices de l'an dernier ont fait profession ; 16 nouveaux membres sont venus par la vêtue s'adjoindre aux anciens. La Fraternité a été érigée canoniquement sous le vocable de saint Antoine de Padoue, avec le Discrétoire suivant :

Supérieure : Mde Dr A. Hébert ; Assistante et Maîtresse des Novices : Mde A. Corbière ; Secrétaire et Trésorière : Mlle Charlotte Garwood ; Discrets : MM. Cyrille Boudreau, Euclide Grégoire, Thomas Dallaire, Mde Napoléon Hébert, Mde David Bisaillon.

Saint-Valentin, 14-17 novembre

NOTRE Fraternité vient d'avoir l'avantage de la retraite et de la visite canonique, par le P. Amé du couvent de Montréal. Ce fut l'occasion d'un renouveau spirituel pour la paroisse tout entière, puisque tous les paroissiens sans exception participèrent à cette retraite, non-seulement par l'assistance aux exercices, mais aussi par la réception des Sacrements ; 20 nouveaux novices vinrent grossir les rangs de la famille franciscaine.

Le Discrétoire, étant arrivé au terme de son mandat, fut renouvelé comme il suit :

Supérieure : Mde Jos. Remillard ; Assistante et Maîtresse des Novices : Mde Jules Saint-Denis ; Secrétaire-Trésorière : Mlle Cyrilda Remillard ; Discrets : MM David Fournier, Louis Poulin, Joseph Bouchard ; Discrètes : Mde Magloire Ethier, Mde Théophile Landry, Mde Emilien Grégoire.

Sainte-Marguerite—Comté Dorchester

DU 10 au 13 novembre, nous avons eu le bonheur de la Sainte Visite prêchée par un de nos Pères du couvent de Québec.

Le bon Dieu nous a demandé bien des sacrifices ; les chemins ne pouvaient être plus affreux, mais encouragés par la voix du R. P. Visiteur, nous nous sommes rendus fidèlement à toutes les instructions, et nous n'avons rien perdu des conseils si pratiques qu'il n'a cessé de nous donner. Plus il y avait de sacrifices à faire, plus nous étions heureux, sachant que la gloire de Dieu et le bien de nos âmes étaient à ce prix.

Notre Seigneur nous a donné une première récompense au jour de la clôture de la visite : 35 frères et sœurs demandaient le saint habit et 44 promettaient à Dieu et à saint François d'observer toute leur vie la Règle du Tiers-Ordre.

Nos remerciements au P. Visiteur.

UN Tertiaire

Sacré-Cœur de Shawenegan

CETTE jeune paroisse vient de recevoir récemment, après une retraite de tempérance, la visite d'un Père Franciscain des Trois-Rivières. Durant un triduum très fréquenté par la population, il commenta la Règle du Tiers-Ordre.

Il y avait déjà un petit nombre de Tertiaires.

Le 19 novembre, jour de sainte Elisabeth de Hongrie, 11 hommes et jeunes gens prirent l'habit, ainsi que 44 dames et demoiselles : puis 4 frères et 7 sœurs firent profession, ainsi on compte maintenant, non loin des rives de la tortueuse rivière de Shawenegan 101 Tertiaires.

Le Père Visiteur voulant témoigner sa très grande satisfaction aux Tertiaires tant anciens que nouveaux, érigea une Fraternité pour les sœurs, et la plaça sous le vocable de l'illustre fille de sainte Claire, sainte Catherine de Bologne.

Tous attendent ici un grand bien pour les âmes et la paroisse de ce progrès. Et que ces Tertiaires restent ici ou aillent plus tard, vu le caractère nomade de cette population industrielle, fixer leur demeure sous d'autres cieus, nous espérons, étant donné leur belle ferveur durant le Triduum, qu'ils seront partout dignes de leur Séraphique Père, et en toute circonstance animés de son esprit, c'est-à-dire intimement pénétrés de fidélité à Dieu, d'amour pour l'Eglise et de docilité envers ses ministres.

Saint-Sévère

DANS cette paroisse du diocèse des Trois-Rivières qui compte 528 communicants, au cours d'une retraite du 24 novembre au 1^{er} décem-

bre. Il y eut 13 professions et 141 prises d'habit. Le R. P. Gaston a érigé la Fraternité sous le vocable de Sainte-Elisabeth de Hongrie.

Valleyfield. Bénédiction du nouveau monastère des RR. MM. Clarisses

LE 24 novembre dernier, eut lieu à Valleyfield la bénédiction du nouveau monastère des RR. MM. Clarisses, religieuses du second Ordre franciscain.

Depuis le jour déjà lointain où Mgr Emard attira dans sa ville épiscopale une colonie de ces obscures pénitentes, sa sollicitude pastorale n'a cessé de l'entourer de bienveillance et d'attention paternelle. C'est pour donner à cette portion choisie de son troupeau une marque nouvelle de son affection qu'il a lui-même présidé la cérémonie d'inauguration du monastère récemment achevé.

Le petit couvent de la fondation, étroit et insalubre ne suffisait plus au développement de la communauté. Stimulée par le zèle du premier Pasteur, la charité des fidèles a permis aux RR. MM. Clarisses de construire un monastère plus sain et plus approprié à leurs nécessités. Il n'est pas douteux que l'ardent foyer de prière, de pénitence et de réparation qu'est un couvent de Clarisses, ne mérite une surabondance de grâces divines à cet excellent diocèse où l'on ne retrouverait sans doute pas, même parmi les plus indigentes, une seule famille qui n'ait tenu à contribuer de son obole à l'érection de ce monastère.

Mgr Emard, on peut le dire, portait dans son cœur les vœux de tout son peuple, tandis qu'il bénissait l'humble maison, et livrait aux filles du Séraphique François et de la bienheureuse Mère Claire, les cloîtres protecteurs de leurs saintes expiations. Les sentiments qui remplissaient son âme éclatèrent dans le remarquable sermon qu'il prononça au cours de la cérémonie. Il y traça d'une main émue la vie de sacrifice et d'amour des religieuses contemplatives.

Un clergé nombreux accompagnait le charitable Evêque, qui avait en outre invité deux Pères Franciscains du couvent de Montréal à venir partager la joie et la reconnaissance de leurs Sœurs. L'assistance gardera longtemps un édifiant souvenir de cette fête si humble aux yeux du monde et si grande devant Dieu.

T. M.





LES ANCIENS RÉCOLLETS LE PÈRE JOSEPH DENIS

Sa famille (Suite)



PIERRE Denis afferma donc sa terre ; nous devrions dire ses terres, car outre celle de la Canardière qu'il habitait, il en avait une autre au Bourg-Royal, de vingt arpents « en labour de culture, tant à la charrue qu'à la pioche, sur un arpent de front au bord du trait carré, et qui va toujours en s'ouvrant jusqu'au bord du bois debout : sans garantie toutefois d'aucune mesure de quantité de terre... » Il n'eût pas été prudent, en effet, de garantir l'étendue d'une terre qui allait « toujours en s'ouvrant »

De celle-ci il y a bail en 1683 pour trois ans à Nicolas Fournier, du Bourg-Royal (1) Le premier bail que nous connaissions de la terre de la Canardière est du 27 juillet 1683. Il est en faveur de Maurice Pasquier et sa femme, et ce pour neuf ans, Pasquier prenait donc de ce jour possession définitive de cette terre, puisque le bail n'en sera pas encore expiré lorsque de fermier il deviendra, en 1690 (3), roi et maître de la dite terre, qu'il habitait depuis le 26 mars 1683. (4)

Denis n'était pourtant plus sur sa terre en 1680, puisque au contrat d'achat de sa propriété sur la rue Saint-Louis en 1680, il est dit demeurant à la ville. (5) Peut-être demeurait-il sur une de ses propriétés de la Basse-Ville, au Cul-de-sac.

Hélas ! une terrible épreuve s'abattit sur Pierre Denis, alors qu'il n'avait pas encore cinquante ans, et l'arrêtant au milieu de ses entreprises et de ses voyages, l'arracha aux affaires, et le cloua chez lui durant vingt-huit années qu'il vécut encore. En 1678 ou 1679, le malheureux devint aveugle. Frontenac écrivant au ministre à la date du 9 octobre 1679, recommande à la bonté du roi le Sieur Denis

(1) Greffe de Genasle, 7 juin 1683.

(2) Greffe de Genasle.

(3) Greffe de Gilles Rageot, 5 juin 1690.

(4) Greffe de Genasle 1683.

(5) Greffe de Becquet, 1^{er} sept. 1680

« qui a
que D
Par
« capit
et lieu
sus, su
Dans le
neau c
placet
à l'aug
du lon
ils ont
diverse

(1) Co
de la Pr
environ
lets, 11
Denis, 2
cause de
(2) D
procurat
(3) Gr
(4) M
pice que
(Sixte le
(5) L
copie ex
fin, où o
plus pré
Baby. C
documer
sauf un 1
Nous av
les derni
collectio
çonnée e
(6) Or
mena ro
rues nou

« qui a perdu la vue et qui a beaucoup d'enfants ». (1) Ce fut alors que Denis se transporta à la Haute-Ville.

Par sa femme (2) il acheta, le 1^{er} septembre 1680, de Sieur Poirier, « capitaine de la milice des Habitants de la Côte Sainte-Geneviève et leur circomvoisins, » un emplacement avec une maison bâtie dessus, sur la rue Saint-Louis, attenante au terrain de la sénéchaussée. (3) Dans les premiers mois de l'année suivante, (4) Frontenac et Duchesneau concédèrent à Denis et à sa femme, par provisions sujettes au placet royal, le terrain même de la sénéchaussée (5) « pour contribuer à l'augmentation et décoration de cette ville (6) et en considération du longtemps que les dits Sieur et dam^{lle} Denis sont en ce país où ils ont apporté et consommé beaucoup de bien en établissements et diverses entreprises, ès nom aussi de la nombreuse famille dont ils se

(1) *Corresp., gén.*, fol. 8, vol. 5 (Rap. des Arch., 1885, p. xxxviii). Cf. *Registres de la Prevôté*, 14 avril 1691, où il est dit que Pierre Denis a perdu la vue depuis environ 13 ans ; la donation de Dam^{lle} Denis en faveur de l'hospice des Récollets, 11 may 1691 (greffe de Genafle), et la déclaration testamentaire de Pierre Denis, 26 juillet 1707, Greffe de Genafle, où Denis déclare ne savoir pas signer à cause de la privation de sa vue, qu'il a *entièrement* perdue.

(2) Désormais Pierre Denis ne paraît plus devant notaire que par sa femme et procuratrice.

(3) Greffe de Becquet.

(4) Mémoire intitulé : *Eclaircissement nécessaire pour l'établissement d'un hospice que sa Majesté nous a accordé à la Haute-Ville de Québec*, par un Récollet, (Sixte le Tac, *Hist. chron.*, Appendices, p. 207).

(5) L'original sur parchemin de la concession (nous n'en connaissons pas de copie existante) est au *Fonds Bzby*, Université Laval, Montréal. Il y manque la fin, où on lirait la date et les signatures. Nous ne saurions donner d'indications plus précises à ceux qui voudraient voir cette pièce, ou toute autre pièce du *Fonds Bzby*. Ce fonds se compose, en bloc, d'environ 80 in-folio et 50 in-quarto de documents originaux (pas tous du temps de Frontenac !). Aucune classification, sauf un nom de famille (Argenteuil, Gaspé, etc. etc.) au dos de certains recueils. Nous avons, par un labeur acharné de 3 semaines et de 8 heures par jour, pendant les dernières canicules, passé en revue la plupart des pièces de cette immense collection. Nous y avons fait la découverte importante... d'une qualité insoupçonnée en nous : une héroïque constance !

(6) On sait que ce fut l'un des projets de Frontenac dès 1672, et comment il mena rondement la besogne : alignement des rues de la Haute-ville, ouverture de rues nouvelles, etc.

trouvent chargés. (1) » Ce dernier motif était de bonne diplomatie et ne pouvait manquer de toucher Louis XIV, qui voulait le peuplement du Canada par les naissances, et primait les familles de 12 enfants. (2) Mais les Récollets de leur côté avaient demandé au roi le même terrain pour l'hospice qu'ils projetaient, et sa Majesté le leur accordait, de Versailles (3), en même temps que Frontenac l'accordait, de Québec, à Pierre Denis. La concession du gouverneur venait trop tard.

Pierre Denis et sa femme durent ensuite se réjouir de leur insuccès, lorsqu'ils virent les bons pères Récollets devenir leurs voisins immédiats. Les parents du père Joseph avaient en effet « toujours eu conjointement une dévotion particulière envers le grand saint François, dans le Tiers-Ordre duquel ils avaient aussi été associés, » (4) et ils avaient donné au premier Ordre leur fils aîné.

Dans leur retraite les Denis vivaient en partie des revenus de leurs terres. Le bail de la terre de la Canardière était de 300 livres par an, celui de la terre du Bourg Royal de 80 livres, que le fermier pouvait à son gré « payer en denrées... comme bled, pois, beurre, œufs, volailles, cochons (nous sommes au siècle de Perrette!) : ou autres semblables denrées dont la dite damoiselle pourra avoir besoin. » (5)

En 1690, l'habitation de la Canardière, avons-nous dit, fut vendue à Maurice Pasquier, pour 6000 livres tournois, laissées à l'acquéreur « à constitution de rente... pour toujours pour le prix et somme de trois cent livres de rente annuelle, rachetable aussi à toujours. » (6)

En 1691, Catherine le Neuf, séparée d'avec son mari quant aux biens, par sentence du Prévôt à la date du 14 avril 1691, (7) donne à M. de Frontenac, avec l'autorisation de son mari, son emplacement

(1) Denis avait en 1681 sept enfants avec lui. Le recensement de 1681 oublie Anne-Ursule, née en 1677, et appelle Marie-Charlotte, Marie, et Marie-Louise, Louise. Exact quant au reste.

(2) Édît du 12 avril 1670 sur les mariages au Canada.

(3) 28 mai 1681. Voir la pièce en appendice à *l'Hist. chron.* de Sixte le Tac. p. 197.

(4) Déclaration testamentaire de Pierre Denis.

(5) Greffe de Genafle, 7 juin 1683.

(6) Acte de donation, 11 mai 1691.

(7) Registres de la Prévôté.

et sa mort
tué aux d
ans plus
à Denis
rues Sain
avait été
le mortu
le Neuf :
femme d
supérieur
bec. Aya
vertus et
Tiers-Ord
regrettée
pace. An

Nous
pour le j
Nous dir
bles —
n'eussions
terrible d
poussière
Lecteurs,

Mais c
par les p
numéro,

(1) Greff
(2) Addi
(3) Greff
(4) *Mori*
France, de
François q
Guillé. (m

et sa maison, pour l'utilité de l'hospice. (1) En retour il est constitué aux deux vieillards une rente annuelle de 400 livres, abaissée deux ans plus tard à 300 livres, à cause de l'usage d'une maison accordé à Denis et son épouse par les Récollets sur leur terrain, coin des rues Sainte-Anne et des Jardins. (2) La propriété cédée aux Récollets avait été évaluée à 4000 livres par des experts. (3) On comprend que le mortuologe des Récollets parle comme suit, à la mort de Catherine le Neuf: « Octobre 24 (1697). A Québec, dame Catherine Leneuf, femme de monsieur Pierre Denys et mère du rev. père Joseph Denys supérieur actuel de toute la mission et gardien du couvent de Québec. Ayant beaucoup contribué à notre établissement, pleine de vertus et de mérites, fut enterrée dans notre église avec l'habit du Tiers-Ordre de Saint François avec toutes les solennités possibles et regrettée d'un chacun et particulièrement des pauvres. *Requiescat in pace. Amen.* (4)

Nous en avons fini avec les parents du père Joseph, du moins pour le présent. Nous reconnaissons que nous avons été trop longs. Nous dirons donc, non pour nous excuser — nous sommes inexcusables — mais pour apaiser nos lecteurs: Chers lecteurs, si nous n'eussions, avec un courage digne de tout éloge, résisté à la tentation terrible d'exhiber toutes les trouvailles que nous avons faites dans la poussière des vieilles archives, vous en auriez dix fois plus long... Lecteurs, bénissez notre modération!

Mais enfin, le père Joseph?... Trop patients lecteurs, vous êtes par les présentes invités à son baptême, qui aura lieu au prochain numéro, — foi de biographe.

(à suivre.)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(1) Greffe de Genasle, 11 mai 1691.

(2) Addition du 6 nov. 1693 à l'acte de donation du 11 mai 1691. (Genasle)

(3) Greffe de Gilles Rogeot, 5 juin 1690

(4) *Mortuologe des Frères Mineurs Récollets de la province de Saint Denis en France, dans lequel les noms et les qualités de tous ceux des trois ordres de Saint François qui sont enterrez dans leurs Couvents sont écrits. Par le père Antoine Guillé. (manuscrit)*





Les Missions Franciscaines



MGR. ADÉODAT WITTNER, O. F. M.



Le sympathique évêque franciscain dont nous avons plusieurs fois parlé à nos lecteurs s'embarquera le deux février prochain pour son lointain vicariat du Chantong oriental. Il emmène avec lui six religieux franciscains destinés à sa mission, parmi lesquels notre province compte le R. P. Pierre-Baptiste Cuvelier qui vient de passer quatre ans au couvent de Québec. Mgr A. Wittner lui même appartient à notre province de France. Il a tenu à visiter nos couvents et nos fraternités de Roubaix et d'Amiens, au cours du voyage qu'il a accompli, dans l'intérêt de sa mission, à travers le nord de la France, la Lorraine, l'Alsace, son pays natal, la Suisse et l'Italie.

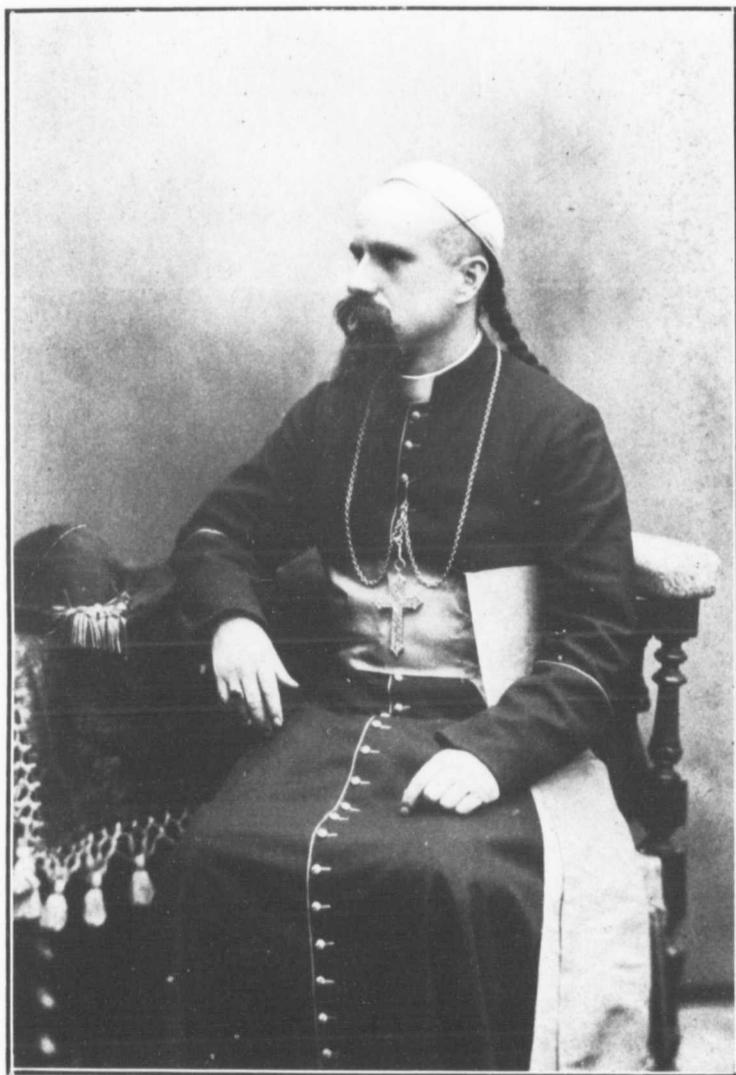
Nos vœux et nos prières accompagnent l'Evêque et ses missionnaires dont quelques-uns d'entre nos futurs prêtres iront peut-être bientôt grossir les rangs. C'est encore le secret du bon DIEU ; mais c'est déjà l'assurance que dans les immenses et lointaines chrétientés où s'exercent leur apostolat, nous n'oublions pas nos frères.

LETTRE DE CHINE

A mes deux chers Chinois de Québec

Enfin, je me décide à vous écrire. C'est que, voyez-vous, c'est la bonne époque ; la saison des grandes pluies précédant et suivant les grandes moissons donne des vacances aux missionnaires qui, sauf cas de force majeure, v. g. pour administrer un mourant, sont cloués dans leur pauvre casemate, où ils ont bien assez à faire de souffler et de s'éponger ; voilà cinq jours que les pluies ont commencé. — Enfin, en bon Chinois, j'ai pour vous écrire un dernier gros motif : c'est que j'espère de vous une réponse rapide et longue, avec beaucoup de nouvelles.

MO
EVÊQU



MONSEIGNEUR ADÉODAT WITTNER, O. F. M.
ÉVÊQUE DE MILET, COADJUTEUR DU VIC. AP. DU CHANG-TONG OR.

Pour l'
sages, je
nois de n

« Qui, i
du poil s
peuvent p
baisserait-
mot *court*.

— Une pr
— Il y a t

En tern

« Si votre c

— C'est en

lettres, a ét

tie. Cela a

d'une façon

leur livre ou

que s'ils en

ou reculées

Mais voic

le domestiq

cuisinier, m

ceufs pour le

servir la mes

plée tout si

voilà que j'e

servant qui

Amen, amen

libera nos a n

plus de volub

qué, mais le s

Un autre

brave Père, d

de la croix sur

mit à souffler

burette. Le l

messe pour de

lite. — « Mais,

Pour l'édification des grands enfants que je suis chargé de rendre sages, je vais vous citer quelques-uns des nombreux proverbes chinois de mon recueil : devinez-en la signification :

« Qui, ayant du fard, n'en met pas sur son visage ? — Qui ayant du poil sur la tête, fait volontiers le chauve ? — Les dix doigts ne peuvent pas être également longs. — Sous un toit bas, comment ne baisserait-on pas la tête ? — Devant un nain ne prononcez pas le mot *court*. — Trois cents pas après le diner, pas besoin de médecine. — Une première fois on est novice, une deuxième on est plus habile. — Il y a terre pour naître et terre pour mourir. » . . .

En terminant sa lettre, le P. V. m'embrasse en latin et ajoute : « Si votre concierge lit vos lettres, il n'aura pas compris mon latin. » — C'est en quoi il se trompe : mon cuisinier, qui m'apporte mes lettres, a étudié le latin pendant six mois, donc il le sait . . . en partie. Cela a un avantage, c'est qu'il peut servir la messe en répondant d'une façon un peu intelligente, tandis que les autres suivent sur leur livre ou dans leur mémoire l'ordre des réponses, si bien, hélas ! que s'ils en manquent une, toutes les autres seront fausses (avancées ou reculées d'un cran) jusqu'à la fin de la messe.

Mais voici qui est mieux : l'autre jour m'arrive un bon Père dont le domestique est sourd (circonstance que j'ignorais) ; je dis à mon cuisinier, mon servent de messe ordinaire, de préparer quelques œufs pour le Père, et moi je prends son domestique sourd pour me servir la messe. Quand il lui arrive de ne pas me répondre, j'y supplée tout simplement ; mais arrivé au *Domine, non sum dignus*, voilà que j'entends venir une avalanche de réponses. C'est le brave servent qui s'aperçoit de toutes ses omissions et se met à crier : *Amen, amen ; et cum spiritu tuo, et cum spiritu tuo ; amen ; sed libera nos a malo*, etc, etc, et cela d'autant plus fort et avec d'autant plus de volubilité qu'il était plus en retard. J'en restais tout interloqué, mais le servent était désormais en règle.

Un autre Missionnaire eut, un jour, une autre aventure ; ce brave Père, disant une messe des défunts, par mégarde, fit le signe de la croix sur la burette d'eau à l'offertoire ; le servent aussitôt se mit à souffler de toutes ses forces sur les doigts du Père et sur la burette. Le Père n'y comprenait rien, mais attendit la fin de la messe pour demander au servent la raison de cette cérémonie insolite. — « Mais, répond le Chinois, le Père spirituel doit bien savoir

qu'aux messes des défunts, on ne bénit pas l'eau, alors j'ai soufflé bien vite pour chasser la bénédiction. » Dites après cela que nos Chinois ne sont pas consciencieux.

12 juillet. Après une petite interruption, je reviens de nouveau à vous. Je vais donner un petit renseignement pratique à ceux d'entre vous qui portent leurs regards vers la belle Chine. En Chine il ne s'agit ni de droite ni de gauche, il faut se guider d'après les quatre points cardinaux. Cela me valut quelques histoires la première année. Par exemple, partant en voyage, à cheval ou à mule, mon domestique me suivant également à cheval ou à mule, j'arrivais parfois à l'embranchement de deux chemins, ou plutôt de ce qui sert de chemins : « Au nord » me crie le *boy*. Que faire ? Avec une boussole, j'eus encore peut-être fait la découverte du pôle nord, ou bien en considérant le soleil, et en réfléchissant deux minutes, passe encore, mais je n'avais qu'une seconde pour me décider, alors, quoi ! au petit bonheur, je prends le premier chemin venu. « Au nord, au nord ! », me crie de nouveau le *boy*. — Allons bon ! je me suis trompé, et je ne puis l'avouer au *boy* de peur de *perdre la face* (locution chinoise qui signifie *subir une humiliation*) ; alors je rebrousse chemin, laissant croire à mon domestique que je n'avais pas entendu, que j'étais distrait (combien n'ont pas besoin de simuler des distractions !) Un peu plus loin se présentent de nouveau deux ou plutôt trois soi-disant chemins : « Au sud-est » me crie mon *boy*. Je cherche des yeux le soleil : « Où peut bien être l'est, le sud ? » Vite, au petit bonheur, et je m'engage sur le nord-ouest. Nouveau cri du *boy* : « Au sud-est ! » Je retourne bride et m'engage sur . . . le sud-ouest. Nouveaux cris, je n'ai plus qu'une ressource, m'engager sur le seul chemin qui reste, en disant au *boy* : « *Pon tong-ti* ! je ne comprends pas encore la langue ! » De la sorte la face est sauvée. Mais ce subterfuge, bon la première année, ne peut plus servir la deuxième année, le plus sot des hommes comprenant vite les mots : *tong, si, naen, lei* : est, ouest, sud, nord. Alors, bon gré, malgré, il faut s'y mettre ; maintenant c'est tout naturel. Mais je connais tel Père qui sachant le chinois à la perfection n'a jamais pu se mettre à débrouiller instantanément le nord et le sud, l'est et l'ouest, et il était tout honteux, me disait-il, lorsque, en voyage, se trompant de chemin, il recevait des petits enfants les indications nord-est, sud-ouest, etc, et qu'il prenait tout juste la direction opposée au grand ébahissement des petits gamins.

13 août
pour l'As
Vierge ; d
tée, grand
m'en vais
chez le P.
Weihsie



Discours



l'Évangile qu
ternité, le 19
vaste église
pelle les deu
François, dev
de membres.
l'objet de sor
La première
depuis l'origi
nombre, mais
La II^e part
Tiers-Ordre à

13 août. — Je termine ma lettre, car les chrétiens arrivent déjà pour l'Assomption. Nos bons Chinois sont très dévots à la Sainte Vierge ; demain donc, confession ; après-demain, grand'messe chantée, grand sermon, pétards, etc ; après la fête je monte en char et m'en vais vers le nord, puis à l'est, puis au sud-est, puis en retraite chez le P. Mansuet à Na-kia-taen jusqu'au 4 octobre. . .

Weih sien, le 8 juillet 1907.

FR. IRÉNÉE, O. F. M.



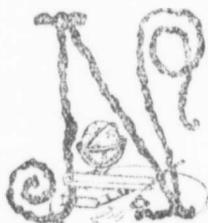
Noces d'argent

du Tiers-Ordre de Saint François



A SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC

Discours adressé aux Tertiaires par le T. R. P. Colomban-Marie



Nous sommes heureux de pouvoir communiquer aux lecteurs de la *Revue* la seconde partie du discours prononcé par le T. R. P. Provincial à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la fondation de la Fraternité à Saint-Sauveur de Québec.

Après avoir comparé au grain de sénévé de l'Évangile qui devient un grand arbre, le petit groupe érigé en Fraternité, le 19 novembre 1882, devenu une multitude qui remplit la vaste église de Saint-Sauveur, le R. Père dit que ce spectacle lui rappelle les deux premiers Tertiaires reçus par le Séraphique Père saint François, devenus actuellement un Ordre qui compte deux millions de membres. Le rapprochement de ces deux événements doit faire l'objet de son discours.

La première partie rapporte donc le développement du Tiers-Ordre depuis l'origine jusqu'à nos jours, non seulement au point de vue du nombre, mais encore des fruits de sainteté qu'il a produits.

La II^e partie est plus directement un document pour l'histoire du Tiers-Ordre à Québec.

II^e Partie : « Il est temps, mes frères, d'arriver à Québec, c'est-à-dire à notre sujet. Nous ne nous en sommes pas écartés, car maintenant nous allons voir se renouveler ici ce que François a fait dans le monde entier.

« Le Tiers-Ordre était-il venu au Canada avant l'époque dont nous célébrons en ce moment l'heureux anniversaire ? Il est allé, mes frères, dès le début jusqu'aux extrémités du monde. Avec les Frères Mineurs il a pénétré dans les empires de la Chine et du Japon. Avec Vasco de Gama il a abordé aux Indes, et avec Christophe Colomb, Tertiaire illustre de saint François, il a mis le pied sur les terres du Nouveau Monde au premier jour de leur découverte.

« Au Canada, comment douter que les missionnaires franciscains, premiers apôtres du pays, aient négligé d'y répandre le Tiers Ordre ? Nous n'avons pas, malheureusement, les documents de cette époque, cependant nous savons que dans les différentes communautés de nos religieux, à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, il s'en trouvait un qui signait : *Directeur du Tiers-Ordre*. Nous savons qu'il y avait des Tertiaires généreux et dévoués qui fondèrent la chapelle du Tiers-Ordre de leurs propres deniers, d'abord au couvent devenu l'Hôpital Général, puis à la Haute-Ville. Nous savons qu'une des plus illustres bienfaitrices des œuvres canadiennes fut une fervente Tertiaire : Madame de la Peltrie.

« Et quand je parle du Tiers-Ordre d'alors, je puis vous dire qu'il s'agissait de Tertiaires sérieux ; j'ai eu sous les yeux le règlement de la Fraternité dirigée par les PP. Récollets à Paris : la piété, la sainte communion, les réunions fréquentes, les œuvres de miséricorde ajoutées encore à la Règle elle-même qui alors avait conservé toute sa rigueur, étaient en usage dans ces Fraternités.

« Et comment le Tiers-Ordre n'aurait-il pas eu d'influence alors que Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, femme de Louis XIV, en faisait partie, était la présidente de la Fraternité et voulait sur son lit de mort être revêtue de cet habit de la Pénitence qu'elle avait porté durant sa vie, donnant ainsi un grand exemple à la Cour et au pays tout entier.

« Néanmoins le Tiers-Ordre semble avoir disparu avec la conquête anglaise, et il faut venir à l'année 1882 pour voir à Québec renaître la Fraternité.

« Il n'était pas imposant, le groupe qui, le 19 novembre 1882, se

trouvait ré
paroisse, l
résumait l
en recevan
PP. Oblats
cité, avaien
mi eux cel
Ordre à Qu
protecteur
que le Père

« Ces élé
bre d'à peu
par conséq
parer leur
et pieux, éta
ment de Fr
Orient où le
Séraphique
lui-même, un
vieille cité q
Saint-Vallier
pour saint I
comme une
celle des fils
n'en fallait pe
tous les senti

« Le Tiers-
purent se réu
décidée, les p
sation accord
Mgr Taschere
temps que ses
Marie Immac
apôtres que le
monde comm
pauperibus, le
Patronne: Ma

« Ils étaient

trouvait réuni dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes de cette paroisse, pour devenir la Fraternité de Québec. Déjà cependant il résumait bien des dévouements. Déjà avaient travaillé à le former en recevant des Tertiaires isolés, bien des prêtres, les Supérieurs des PP. Oblats, de jeunes prêtres qui à Rome, au centre de la catholicité, avaient appris à connaître et à apprécier le Tiers-Ordre, et parmi eux celui que nous pouvons nommer, l'un des fondateurs du Tiers-Ordre à Québec, et que, en ce moment, nous vénérons comme son protecteur puissant, son membre le plus distingué, en même temps que le Père bien-aimé de ce florissant diocèse.

« Ces éléments divers, recrutés dans la ville et les environs au nombre d'à peu près une centaine, avaient eu l'année précédente, en 1881 par conséquent, une occasion de se réunir, de se grouper et de préparer leur érection en Fraternité. Un fils de saint François, simple et pieux, était venu faire une visite au Canada. Il arrivait non seulement de France, non-seulement d'Assise, mais encore du lointain Orient où les Lieux-Saints ont pour gardiens séculaires les enfants du Séraphique Père. A le voir venir, on crut que c'était saint François lui-même, un frisson d'enthousiasme parcourut tout le peuple de cette vieille cité québécoise, à qui l'un de ses anciens Evêques (Mgr de Saint-Vallier) avait expressément recommandé une grande dévotion pour saint François d'Assise. Au front de cet homme apparaissait comme une triple auréole : celle des anciens missionnaires du pays, celle des fils de saint François, celle des Pères de Terre-Sainte, il n'en fallait pas tant pour enthousiasmer un peuple toujours ouvert à tous les sentiments généreux.

« Le Tiers-Ordre en fut honoré et relevé, les membres dispersés purent se réunir, avoir une petite retraite, l'érection canonique fut décidée, les pouvoirs furent donnés par le R. P. Frédéric, l'autorisation accordée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, alors Mgr Taschereau, et les Directeurs de la Fraternité nouvelle en même temps que ses fondateurs étaient les PP. Oblats. C'est Dieu, c'est Marie Immaculée qui les avaient choisis pour cette grande œuvre, ces apôtres que les Frères Mineurs rencontrent sur toutes les plages du monde comme des frères puînés ayant le même but : *evangelizare pauperibus*, les mêmes armes : la croix du Rédempteur, la même Patronne : Marie Immaculée.

« Ils étaient faits pour comprendre le Tiers-Ordre, ils le compri-

rent en réalité, et sous l'action des Pères choisis pour le diriger, des PP. Boutrigale, Cortel, Perron, pour ne nommer que ceux qui ne sont plus, le Tiers-Ordre prit des proportions qui rappellèrent sensiblement la diffusion des premiers temps de l'Ordre dans le monde.

« Quand j'arrivai au Canada, en 1895 à la fin de septembre, la première œuvre dont il me fut parlé ce fut le Tiers-Ordre de Saint-Sauveur. Le supérieur que je venais remplacer et dont vous avez gardé le souvenir, le R. P. Fulcran, n'était pas à Montréal. Où était-il ? à Québec, occupé à la visite de la Fraternité de Saint-Sauveur, visite qui avait lieu régulièrement à cette époque et englobait le 4 octobre, la fête de saint François qui fut toujours solennellement célébrée par la Fraternité et par la communauté des Pères eux-mêmes.

« Quand il revint, il ne pouvait assez nous redire les merveilles dont il avait été témoin, le nombre et la ferveur des Tertiaires qu'il avait vus, la fameuse procession de cette année-là dont le souvenir reste encore gravé dans la mémoire de ceux qui y prirent part, le zèle du R. P. Directeur qui était le bon et regretté P. Perron, la parfaite organisation des zélateurs et des zélatrices, de toute la Fraternité.

« L'impression produite sur la ville toute entière fut tellement favorable et puissante que le temps sembla venu de faire bénéficier du Tiers-Ordre d'autres parties de Québec. Déjà pour cette multitude, Saint-Sauveur n'était plus central. Deux centres nouveaux semblaient donc destinés à se fonder.

« A la première annonce de l'évènement, ce fut un profond émoi, l'œuvre était si belle, n'allait-on pas la détruire, sous prétexte de mieux faire ? Afin de faciliter le Tiers-Ordre à un plus grand nombre, n'allait-on pas en compromettre, sinon l'existence, du moins la prospérité ? Il en coûtait à ces Tertiaires de se séparer, tellement ils s'aimaient ; il leur coûtait de quitter cette belle chapelle de Notre-Dame de Lourdes, témoin de leur noviciat, des joies et de la ferveur de leur profession. Il leur en coûtait de se séparer d'un Père si zélé et si dévoué, et il faut l'ajouter, pour ce Père dévoué, organisateur de cette Fraternité modèle, pour lui surtout, c'était une grande épreuve, une des plus grandes de sa vie.

Ainsi en coûte-t-il toujours aux membres d'une famille élevés sous le même toit, au même foyer, tendrement unis, de se séparer, néanmoins quand l'heure de la Providence a sonné, le père lui-même se lève et il est le premier à donner le signal du départ.

« Ce n'est pas
sous le v
quelques
diction d
et dévou
filialem
per et de

« Les p
pour ses
être répa
direction
continua
De sorte
1300 Ter
les 3 Frat

« Un pl
lente for
c'est la ch
mère et le
leur amiti
la même l
périté de
pèlerinage
dre émula
frères et d
attachés le
dant dans l
usages et d
monde vor
François p

« Eh bie
profondém
vêque et d
conclure qu
but visé p
charitas et
là.

« Jetons

« Ce fut donc d'abord la Fraternité de la Haute-Ville qui fut érigée sous le vocable du Très-Saint-Sacrement, le 8 décembre 1897, puis quelques mois plus tard, la Fraternité de Saint-Roch, et sous la bénédiction de Dieu, la direction habile de prêtres aussi pieux que zélés, et dévoués à saint François, les jeunes Fraternités ont grandi toujours filialement attachées à la Fraternité-mère ; on les a vues se développer et devenir multitude.

« Les pertes naturellement subies par cette Fraternité, qui sacrifiait pour ses filles plus d'un de ses meilleurs Tertiaires, ne tardèrent pas à être réparées, bientôt la diminution ne fut plus sensible et sous la direction des excellents Pères qui suivirent le P. Perron, la Fraternité continua ses admirables traditions de ferveur, d'ordre et de charité. De sorte que maintenant là où l'on comptait le chiffre merveilleux de 1300 Tertiaires (1000 femmes et 300 hommes) il y a maintenant pour les 3 Fraternités plus de 3000 Tertiaires.

« Un phénomène que tous ont dû admirer et qui marque l'excellente formation reçue par ces Tertiaires au foyer de Saint-Sauveur, c'est la charité qui n'a cessé de régner entre les trois Fraternités : la mère et les filles. Jamais un souffle de jalousie n'a terni le cristal de leur amitié. Ce sont les enfants du même Père saint François, de la même Fraternité Saint-Sauveur. Pas de rivalité envieuse : la prospérité de l'une est la prospérité des autres ; leurs cérémonies, leurs pèlerinages rivalisent de nombre et de ferveur, sans susciter la moindre émulation jalouse : vous voilà en ce moment réunis comme des frères et des sœurs, un peuple de frères, un peuple de sœurs, vraiment attachés les uns aux autres par les liens de la plus intime charité, gardant dans l'unité de votre direction suprême, dans la conformité de vos usages et de votre esprit, le lien de la charité et de la paix auquel le monde vous reconnaît pour vrais disciples de Jésus-Christ et saint François pour ses véritables et légitimes enfants.

« Eh bien ! je dis que c'est là un spectacle rare au monde qui doit profondément édifier les hommes et réjouir le cœur de votre Archevêque et de vos curés, et je dis que cela seul suffit pour nous faire conclure que non seulement le nombre a été atteint, mais encore le but visé par les PP. Oblats : la sanctification des âmes. Car, *Ubi charitas et amor, ibi Deus est* : Dieu est là, son esprit, ses vertus sont là.

« Jetons un regard plus en particulier sur ces différentes Fraternités

qui nous donnent en ce jour le spectacle de leur piété et de leur ferveur. Ils sont ici les Directeurs de ces Tertiaires, ils sont ici leurs Visiteurs, ils sont ici les pasteurs qui les voient à l'œuvre, Qu'ils parlent donc et qu'ils nous disent ce qu'ils ont vu et ce qu'ils voient, ce qu'ils ont entendu et entendent encore des Tertiaires fidèles à leur devoir.

« Vous avez voulu en établissant et en favorisant le Tiers-Ordre créer des groupes d'âmes pieuses, ayant horreur du monde et de ses faux plaisirs, fuyant le luxe, le théâtre, les danses et les amusements frivoles : menant une vie véritablement chrétienne, dévouées à leurs pasteurs et généreuses pour leur église, prêtes à entreprendre les œuvres de charité que vous voudriez leur confier, étant au milieu des autres par leur exemple ce que Notre-Seigneur demandait de ses disciples : le sel de la terre et la lumière du monde.

« Dites-le moi : Avez-vous été trompés ? N'est-ce point parmi vos Tertiaires que vous trouvez ces âmes exquises qui fidèles non-seulement aux commandements de Dieu et de l'Eglise, suivant leur profession, se font encore scrupule de transgresser les moindres prescriptions de leur Règle, résumé de ce qu'il y a de mieux dans la vie chrétienne ? Ne sont-ce pas vos Tertiaires, ces personnes qui viennent à la sainte messe chaque jour, qui participent régulièrement et fréquemment à la sainte communion et qui sont toujours prêtes pour l'adoration du Très-Saint-Sacrement ? S'il y a des jeunes gens qui luttent généreusement contre les entraînements de leurs passions fougueuses, des jeunes filles qui cultivent dans leur cœur la chasteté virgine, des époux agréables au Seigneur par leur chasteté conjugale, n'est-il pas vrai que vous les trouvez parmi vos Tertiaires ? Quand vous voulez lancer une œuvre quelconque de charité, de zèle ou de piété, parmi le peuple chrétien de votre paroisse ou de la ville ou du pays tout entier, n'est-ce point chez les Tertiaires que vous trouvez vos zélateurs et zélatrices animés de saintes ardeurs et doués d'un esprit de prosélytisme qui est comme la grâce du Tiers-Ordre ? N'est-il pas vrai que si vous cherchez des hommes probes, consciencieux et sobres, vous les trouvez parmi les Tertiaires ; et vous verrez aussi qu'à l'heure où vous le voudrez, ils seront prêts pour les œuvres de l'action sociale qui, dès le début du Tiers-Ordre, fit partie de leur rôle et de leur mission ? Enfin, si un chrétien s'égare ou manque à son devoir, n'avez-vous pas dans le fait qu'il est Tertiaire un moyen de

plus, un
ver mal

« Ce
sont de
par les
ont dan

« Est
souhait
jeunes
n'est-il p
sait si li
n'est pa
quelque
la vanité

Le pr
occasion
nis, sans
restaura
et pour

« Dan
les cités
habitant
péchés
les évêc
ces fond
bien des
nos Père
plus bea

« Ces
tions, le
évêchés
peuple
revendiq
d'ailleurs
là sa glo
c'est pou

« Ici c
res, et q

plus, un moyen presque assuré de le rappeler au devoir et de le sauver malgré tout ?

« Ce que je vous dis là, mes frères, ce ne sont pas des *à priori*, ce sont des faits qui bien des fois m'ont été affirmés par les Visiteurs, par les prêtres qui dirigent des Fraternités ou par les curés qui en ont dans leur paroisse.

« Est-ce à dire que tout soit parfait ? non sans doute. On pourrait souhaiter plus de zèle parmi les hommes pour se recruter chez les jeunes gens et se vouer à l'action ; peut-être chez d'autres le zèle n'est-il pas suffisamment accompagné de discrétion et de charité ; qui sait si la docilité et la souplesse ne font pas parfois défaut ; mais ce n'est pas le moment de faire la morale ; le seul fait d'avoir indiqué quelque imperfection empêchera cette belle fête d'être déflorée par la vanité qu'éveillent les parfums de l'encens. »

Le prédicateur déclara alors qu'il ne pouvait pas laisser passer cette occasion unique pour lui de s'adresser aux Tertiaires de Québec réunis, sans les remercier et les féliciter de ce qu'ils avaient fait pour la restauration de l'Ordre à Québec, pour la construction du monastère et pour l'entretien des religieux.

« Dans les temps anciens, c'étaient les rois, les grands seigneurs ou les cités qui édifiaient les monastères et qui y logeaient leurs austères habitants. Ils pensaient avec raison que cette œuvre expiait leurs péchés et attirait sur eux les bénédictions de Dieu. Ou bien c'étaient les évêchés, les menses épiscopales, les fabriques qui entreprenaient ces fondations jugées si utiles pour la gloire d'une Église et pour le bien des âmes. Jadis, ce furent les Rois de France qui établirent ici nos Pères et leur donnèrent au sommet du Cap Diamant un des plus beaux sites de la ville.

« Ces temps-là ne sont plus, les grands seigneurs ont d'autres ambitions, les gouvernements et les cités ont d'autres œuvres à faire, les évêchés et les fabriques ont plus de dettes que de revenus, c'est le peuple chrétien et parmi le peuple, ce sont souvent les pauvres qui revendiquent l'honneur de fonder les monastères ; comme c'est lui d'ailleurs qui fonde ses paroisses, ses presbytères et ses églises. C'est là sa gloire, c'est là son mérite, c'est pour l'expiation de ses péchés, c'est pour attirer sur ses foyers les bénédictions d'En-Haut.

« Ici donc le peuple chrétien eut à cœur de fonder les monastères, et qui donc pouvait être surpris de voir à la tête du peuple les

Tertiaires de saint François. C'était pour eux, vis-à-vis du Premier Ordre de qui le Troisième tient tout ce qu'il a de grâces et de trésors spirituels, œuvre au premier chef de piété filiale, de cette piété filiale sans laquelle il n'y aurait chez notre peuple ni esprit chrétien, ni dévouement à ses prêtres, ni générosité envers ses églises.

« Honneur donc à vous, Tertiaires de Québec, qui avec l'aide de chrétiens généreux et à l'applaudissement de vos prêtres et de votre Archevêque avez accompli et continuez à accomplir cette œuvre dont s'honorerait un prince !

« L'œuvre que vous faites est plus grande peut-être que vous ne le pensez : c'est un acte de reconnaissance nationale vis-à-vis des anciens missionnaires, fondateurs de cette cité et de cette colonie, c'est un acte de justice qui répare la spoliation dont ils ont été victimes à la suite de la conquête anglaise, c'est un acte de religion car, les pauvres du Christ que vous entretenez, quelle que soit leur indignité personnelle, sont par leur état même chers à leur Maître Jésus-Christ : ce que vous aurez fait pour eux, c'est pour lui-même, assure-t-il, que vous l'aurez fait ». (1)

« Enfin comme la Fraternité de Saint-Sauveur est la mère de tous ces Tertiaires, je puis dire que pour couronner la 25^e année de son existence cette belle Fraternité ne pouvait rien présenter au Séraphique Père qui fût plus agréable pour lui et plus méritoire pour vous. »

Le R. Père termina en demandant au Seigneur, au nom de saint François, son Séraphique serviteur, toutes les bénédictions de la terre et du ciel et pria Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de confirmer toutes ces bénédictions en daignant donner la sienne à ce peuple de Tertiaires agenouillés à ses pieds.

(1) S Matthieu. XXV, 40.





deval
vieill
de vu
europ
de n
nous
vue
cause
L'
et je
ges d
créde
que j
leur

Ce
dans
recev
le ma
les at
le ter
De
arriv

(1)
refaire



Chronique Antonienne



SAINT ANTOINE, "PAVOR INFIDELIUM"



EN 1906, la *Prime de la Revue* faisait assister nos lecteurs à quelques épisodes de la guerre des Boxeurs de 1900. Voici un fait qui leur montrera que saint Antoine eut sa part glorieuse dans cette guerre cruelle.

« Dès le mois de mai 1900, c'est un missionnaire qui parle, (1) commença à gronder la tempête qui devait amonceler tant de ruines. Il fallait songer à protéger notre vieille église et nos chrétiens contre la rage des Boxeurs. Au point de vue humain, il ne nous restait aucun espoir : trop loin des soldats européens pour en attendre du secours, trop peu nombreux en face de nos ennemis qui étaient légion, trop mal armés, surtout, pour nous défendre, nous ne pouvions que succomber. Mais, au point de vue surnaturel, nous avions pour nous *saint Antoine*, le patron des causes désespérées.

L'année précédente je m'étais procuré une image du Thaumaturge, et je l'avais exposée dans le sanctuaire de ma pauvre église. Les vierges du village l'encadrèrent d'une guirlande de lis et de roses ; sur la crédence une lampe fut allumée, symbole de la foi et de la confiance que je voulais entretenir au cœur de mes chrétiens : « Soyez sans crainte, leur disais-je, les Boxeurs ne viendront pas éteindre cette lampe ! »

Cependant les bandes ennemies se réunissaient ; elles s'établirent dans un village à une lieue du nôtre ; si la lutte s'engageait, nous allions recevoir les premiers coups. De fait, le 18 juillet (une semaine après le massacre des missionnaires franciscains), le tam-tam appela sous les armes tous mes chrétiens, soldats improvisés. Ils eurent à peine le temps de sortir du village et de se déployer en ligne de bataille.

Deux mille Boxeurs se ruaient sur nous. On les laissa arriver à arriver à 40 pas ; alors ma troupe fit feu, et plusieurs de ces *invul-*

(1) Le R. P. Wetterwald, S. J., mort en 1903 à Strasbourg, où il était revenu refaire sa santé délabrée.

nerables mordirent la poussière. A leur tour les ennemis ouvrirent le feu sur nous. Leurs projectiles ne nous firent pas grand mal.

Pendant ce temps, les femmes, les enfants et les vieillards priaient pour nous. Les uns, à genoux sur la terrasse de leurs maisons, récitèrent le rosaire et jetaient de l'eau bénite dans la direction de l'ennemi ; les autres sonnaient continuellement la cloche de l'église. Mais la plupart étaient à l'église, devant l'image de saint Antoine et l'invoquaient avec larmes.

La bataille ne fut pas longtemps indécise. La panique se mit dans les rangs de l'ennemi ; mes chrétiens, à cette vue, s'élançant, les poursuivent, en tuent un grand nombre, et quand, à midi, la cloche de l'*Angelus* se fait entendre, les vainqueurs tombent à genoux sur le champ de bataille et remercient Dieu de la victoire.

Deux jours après, la protection de saint Antoine fut encore plus évidente. Nos ennemis avaient convoqué le ban et l'arrière-ban des Boxeurs ; on dit qu'il y en eut plus de 12.000 ce jour-là, se flattant bien d'anéantir notre village et toutes les chrétientés des alentours. A cette masse d'ennemis bien armés, nous ne pouvions opposer que 500 ou 600 combattants et 3 canons amenés d'une chrétienté voisine.

Il faisait une chaleur intolérable, et en même temps un vent terrible nous chassait des nuages de poussière dans les yeux. Malgré tous ces désavantages mes chrétiens tinrent bon, et après plusieurs heures de combat ils restèrent de nouveau maîtres du champ de bataille. L'ennemi eut un grand nombre de morts et de blessés. De notre côté, une seule victime, un étranger, arrivé quelques jours auparavant ; au premier coup de canon de l'ennemi, un projectile le frappa au front et lui brisa le crâne ; j'eus le temps de lui administrer l'absolution et l'extrême-onction. De tous mes chrétiens, *pas un* ne reçut une égratignure.

N'est-ce pas merveilleux ? Chrétiens et païens racontent sur cette bataille beaucoup de traits extraordinaires. Un fait positif, indéniable, c'est notre victoire dans des conditions où notre défaite était humainement certaine et notre perte assurée. Mais ce qui est impossible à la faiblesse humaine, est possible à Dieu et à son serviteur saint Antoine ! »

N'est-ce pas avec raison que la sainte Eglise appelle saint Antoine *pavor infidelium*, la terreur des infidèles ? Puisse-t-il nous défendre contre tous les ennemis de notre foi !

S. M.



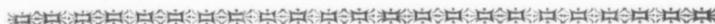
ouvrage
enfin,
d'hui
méthode
pendant
la si b
la trad
par la
que pa
appare
référer
sance,

Nor
condu
posses
du ma
présen
tion du
monie
retrou
qués ;
vite à

Cor
cès qu
éprise
Non
qui en
Ordre



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



P Jean Mélis de Sainte-Eulalie, O. F. M. **Méditations Séraphiques**, pouvant servir d'introduction à la vie intérieure selon la triple voie purgative, illuminative et unitive. (Première série.) Un fort volume in-8° de 690 pp. Desclée, de Brouwer et Cie. 1907

Le R. P. Jean Mélis offre au public franciscain un ouvrage dont l'opportunité n'échappera à personne. Nous possédons enfin, grâce à ses *Méditations Séraphiques* dont il nous donne aujourd'hui la première série, un livre vraiment franciscain *d'esprit, de méthode et de style*. Franciscain *d'esprit*, parce que l'auteur nourri pendant de longues années de la pure doctrine spirituelle de l'Ordre, l'a si bien faite sienne qu'il parle maintenant d'abondance et selon la tradition tout en restant personnel. Franciscain *de méthode* autant par la piété affective, séraphique, qui déborde de ses méditations, que par la simplicité d'allure et la fuite de ce vain et fastidieux appareil d'érudition moderne, qui en viendra bientôt à enrichir de références les phrases les plus banales. Franciscain *de style*, par l'aisance, la facilité et la suavité jointes à la charité communicative.

Non-seulement ce livre renferme 115 méditations substantielles qui conduisent l'âme de la considération de ses fins dernières jusqu'à la possession de la paix unitive ; non-seulement il est enrichi des prières du matin et du soir, d'une méthode pour assister à la Sainte Messe présentant avec les prières liturgiques en français, une courte exposition du sens littéral, allégorique, historique, des paroles et des cérémonies ; mais en outre une table analytique des matières permet de retrouver dans l'ouvrage tous les points de doctrine qui y sont expliqués ; grâce à cette ingénieuse table, ce livre de méditations deviendra vite à ses familiers une encyclopédie de la vie chrétienne et parfaite.

Concluons en souhaitant à l'ouvrage du R. P. Jean Mélis le succès qu'il mérite, auprès des âmes franciscaines et de toutes les âmes éprises des choses de Dieu.

V.-M.

Nous rappelons que ce livre est offert en prime à toutes les personnes qui enverront le montant de leur abonnement à la Revue du Tiers-Ordre pour l'année 1908.



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Moïse Dubuc, née Rodier, décédée en juillet, après plusieurs années de profession.

— Mde Israël Huard, en religion Sr Marie Conrad, décédée en octobre, après 4 mois de profession.

— Mde Pierre Jardin, en religion Sr Louise de Savoie, décédée en octobre après 14 ans de profession.

— Mlle Delima Delisle, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée en octobre, après 13 ans de profession.

— Mde Frs. Xav. Thériault, née M.-L. Riendeau, en religion Sr Sainte-Monique, décédée après 15 ans de profession.

— Mde Didier Vigneault, née Louisa Bousquet, décédée le 4 septembre, après 7 ans de profession.

— Mlle Domitilde Ritchot, en religion Sr Joseph-Benoît Labre, décédée le 27 juin, à l'âge de 76 ans, après 30 ans de profession.

— Mlle Delima Matte, en religion Sr Sainte-Rose de Viterbe, décédée le 22 novembre, chez les SS. Grises, après 44 ans de profession.

— Mde Philibert Chevalier, en religion Sr Marie de Bon Secours, décédée le 27 novembre, à l'âge de 58 ans, après 11 ans de profession.

Elle était la mère d'un de nos religieux. Elle n'a cessé de donner pendant une longue et douloureuse maladie les plus beaux exemples de patience et d'abandon à la volonté divine.

— Fraternité Notre-Dame des Anges. — Mlle Zénaïde Delisle, en religion Sr Antoine de Padoue, décédée le 22 novembre, après 13 ans de profession.

Mlle Delisle fut la première Maîtresse des Novices de cette Fraternité, et elle exerçait la charge de Secrétaire depuis quelques années. Ardente au travail, douce à la souffrance, elle a supporté avec une grande résignation une longue et douloureuse maladie. Elle avait donné 25 années de sa vie à l'enseignement et s'y était montrée le modèle de ces institutrices catholiques pieuses et dévouées, comme il y en a beaucoup dans le Tiers-Ordre, qui tout entières à leur tâche si dure y trouvent encore le temps de se consacrer aux œuvres de la piété et de la charité.

Québec. — Melle Marie Elmière Pâquet, en religion Sr Marie de Saint-François, tertiaire isolée, décédée le 18 décembre 1907, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— F
religio
Dame
gent d
— M
8 déce
Sai
quet, é
après 1
— M
Elisab
après 8
— M
de l'In
profes
— M
Sr Fra
18 ans
— M
octobr
— M
Sainte-
profes
Sai
Antoir
profes
Sai
Fr. Lo
après
Sa
Métho
de pro
Fal
Zéphy
dée le
— 1
Sainte
Sai

— **Fraternité Saint-Sauveur** — Mde Isidore Cloutier, en religion Sr Saint-François, décédée subitement à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, le 17 novembre 1907, en la fête des noces d'argent de la Fraternité, après 10 ans de profession.

— M. François Gagnon, en religion Fr. Saint-François, décédé le 8 décembre 1907, à l'âge de 78 ans, après 12 ans de profession.

Saint-Agapit. — Mde Gabriel Lemieux, née Geneviève Pouquet, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 28 novembre, après 19 ans de profession

— Mde Arthur Baron, née Eulalie Carrier, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée au Lac Mégantic le 18 juin, à l'âge de 23 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Angus Demers, née Valéda Lapointe, en religion Sr Marie de l'Incarnation, décédée le 26 juin, à l'âge de 22 ans, après 1 an de profession.

— Mde Célestin Boucher, née Domitilde Lemieux, en religion Sr Françoise Romaine, décédée le 8 juillet, à l'âge de 74 ans, après 18 ans de profession.

— M. Célestin Boucher, en religion Fr. François, décédé le 13 octobre, à l'âge de 83 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Flavien Carrier, née Marguerite Fréchette, en religion Sr Sainte-Lucie, décédée le 6 août, à l'âge de 63 ans, après 27 ans de profession.

Saint-Janvier. — M. Alphonse Desjardins, en religion Fr. Antoine, décédé le 17 novembre à l'âge de 33 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Saint-Joseph de Lévis. — M. Louis Bourget, en religion Fr. Louis de Gonzague, décédé le 5 novembre, à l'âge de 55 ans, après 17 ans de profession.

Saint-Ubald. — M. Joseph Dubuc, en religion Fr. Saint-Méthode, décédé le 29 novembre, à l'âge de 66 ans, après 5 ans de profession.

Fall-River. Fraternité Immaculée Conception. — Mde Zéphyrin Thuot, née Marie Morin, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 23 novembre, à l'âge de 67 ans.

— Mde Eusèbe Lavoie, née Adélaïde Valcourt, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 30 novembre à l'âge de 82 ans.

Saint-Jacques le Mineur. — Mlle Eugénie Derome, en

religion Sr Françoise, décédée le 21 novembre à l'âge de 67 ans, après 12 ans de profession.

Mlle Derome a été une franciscaine exemplaire, une Tertiaire fervente, une chrétienne éclairée. Une longue maladie soufferte avec patience la conduisit à la mort le jour de la Présentation de Marie au temple. Puisse cette bonne Mère qu'elle aimait tant, présenter elle-même son âme à Dieu.

— **Saint-Henri de Lévis.** — Mde Honoré Turcot, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 25 novembre, après 7 ans de profession.

— Mde Vve André Beaudoin, en religion Sr Saint-Pierre, décédée le 26 novembre, après 4½ ans de profession.

— Mde Vve Laurent Dumas, en religion Sr François d'Assise, décédée le 29 novembre, après 6 ans de profession.

Lachine. — Mde Henri Vaillancourt, née Geneviève Nault, en religion Sr Saint-André de la Croix, décédée le 8 novembre, à l'âge de 60 ans, après 13 ans de profession.

Saint-Gabriel de Brandon. — Mde Joseph Richard, née Octavie Granger, décédée le 5 décembre, après quelques mois de profession.

Saint-Thomas. — Mde Joseph Comtois, née Aurélie Grenier, en religion Sr Joseph, décédée le 22 novembre, à l'âge de 97 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Xavier Coutu, née Delphine Beaudry, en religion Sr Delphine, décédée le 30 novembre, à l'âge de 72 ans, après 2 ans de profession.

Montmagny. — Mde Vve Edouard Vallée, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 25 juillet 1907, à l'âge de 80 ans après 11 ans de profession.

— Mde Edouard Caron, en religion Sr Saint-Edouard, décédée le 8 décembre 1907, à l'âge de 54 ans, après deux mois de profession.

R. I. P.

